



# Assemblée générale

Cinquante-cinquième session

**49<sup>e</sup>** séance plénière

Jeudi 2 novembre 2000, à 10 heures  
New York

*Documents officiels*

*Président :* M. Holkeri ..... (Finlande)

*La séance est ouverte à 10 heures.*

*Il en est ainsi décidé.*

## Point 33 de l'ordre du jour

### Culture de paix

#### Rapport du Secrétaire général (A/55/377)

#### Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (A/55/338)

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je tiens à informer les Membres que, dans une lettre en date du 21 septembre 2000 adressée au Président de l'Assemblée générale, le Représentant permanent de la Suède auprès de l'Organisation des Nations Unies, en sa qualité de Président du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États pour le mois de septembre, demande que l'Assemblée générale entende en séance plénière une déclaration de l'Observateur du Saint-Siège dans le débat sur le point 33 de l'ordre du jour.

Compte tenu de l'importance qui s'attache à la question à l'examen, nous proposons que l'Assemblée générale se prononce sur cette demande.

Puis-je considérer qu'il n'y a pas d'objection à la proposition d'entendre une déclaration de l'Observateur du Saint-Siège au cours du débat sur le point 33 de l'ordre du jour?

**M. Chowdhury** (Bangladesh) (*parle en anglais*) : Bonjour à tous. Il y a fort peu de monde dans la salle de l'Assemblée générale alors que nous engageons le débat sur une culture de paix.

Il fut un temps, il n'y a pas si longtemps de cela, où chaque exposé que je faisais sur une culture de paix comprenait une partie intitulée « Qu'est-ce qu'une culture de paix? ». Nous avons fait bien du chemin depuis, en un temps relativement court. Aujourd'hui, il y a non seulement une communauté de vues en ce qui concerne une culture de paix, mais un mouvement mondial s'est fait jour pour mener à bien les idéaux et les mesures définis dans la Déclaration et le Programme d'action en faveur d'une culture de paix.

Nous félicitons le Secrétaire général de son rapport figurant au document publié sous la cote A/55/377 qui rassemble des contributions du système des Nations Unies sur une culture de paix et sert de base utile à la mise en oeuvre de la Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde. La Déclaration et le Programme d'action en faveur d'une culture de paix que l'Assemblée générale a adoptés dans sa résolution 53/243, le 13 septembre 1999, lance un appel pour que soit créé un mouvement mondial en faveur d'une culture de la paix et définit les domaines d'action qui devraient guider les gouvernements, les organisations

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-178. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.

internationales et la société civile dans leurs efforts visant à promouvoir et à renforcer la culture de la paix.

La Déclaration et le Programme d'action nous offrent à tous un ensemble clair de principes directeurs. Il s'agit d'un document véritablement universel qui dépasse les frontières, les cultures, les convictions et les sociétés. Il met en évidence les acteurs qui contribuent à promouvoir une culture de paix. Outre les États et les organisations internationales, comme l'ONU, il fait intervenir des chefs religieux et des responsables locaux, des parents et des familles, des enseignants, des artistes, des professeurs, des journalistes et des étudiants – des gens de tous milieux. Les domaines mis en évidence dans le Programme d'action – c'est-à-dire l'éducation, le développement durable, les droits de l'homme, l'égalité entre les femmes et les hommes, la participation à la vie démocratique, la promotion de la compréhension, de la tolérance et de la solidarité, et la paix et la sécurité internationales – sont des secteurs prioritaires de l'action de l'Organisation des Nations Unies depuis sa fondation.

Comme l'indique le rapport du Secrétaire général, « ce qui est nouveau, c'est qu'elles sont désormais associées les unes aux autres en un ensemble conceptuel cohérent, celui d'une culture de la paix et de la non-violence ». Le rapport signale également que « c'est la première fois que tous les secteurs de l'action (de l'ONU) sont intégrés les uns aux autres en un cadre unique, propre à maximiser leurs complémentarités et leurs synergies ».

Toutefois, l'adoption du Programme d'action en faveur d'une culture de paix n'est qu'une première étape. Notre succès dépendra de la force de notre partenariat en vue de son application. Pour que notre mouvement réussisse, nous devons édifier une grande alliance en faveur d'une culture de la paix. La société civile a un rôle très important et précis à jouer dans cette alliance. Si elle ne joue pas ce rôle proactif, nous ne pourrions jamais faire participer les communautés et les sociétés à l'élaboration d'une culture mondiale de la paix.

Au cours de cette Année internationale de la culture de la paix, nous avons vu une grande alliance de ce genre se mettre en place. Il est encourageant de voir que la culture de la paix est de plus en plus acceptée de par le monde grâce aux efforts de l'ONU et en particulier de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO); grâce

aux comités nationaux et aux points nationaux de coordination mis sur place au courant de l'année; grâce à des projets mis en œuvre au niveau mondial, national et local; grâce à une participation générale de la société civile; grâce à des déclarations interprétatives émanant d'organisations régionales et grâce à des colloques, des ateliers et des séminaires tenus dans le monde entier. Nous sommes les témoins d'un mouvement en train d'acquiescer un élan qui ne pourra pas être renversé.

Nous espérons que la nouvelle décennie nous permettra de consolider davantage la culture de la paix. Nous devons descendre dans les rues où la criminalité et le phénomène des sans-abri sont endémiques; dans nos écoles où les enfants n'apprennent pas les bonnes leçons; dans nos communautés où la pauvreté est atroce et où l'harmonie n'est qu'un espoir; dans nos sociétés où la discrimination et l'exclusion persistent; mais surtout dans l'esprit de chaque être humain afin d'effacer les maux que sont l'intolérance et les préjugés, l'ignorance et l'égoïsme.

Au cours de la décennie qui vient, nous devons veiller à ce que les enfants soient véritablement le centre d'intérêt du mouvement en faveur d'une culture de paix. En sensibilisant les générations futures à la culture de la paix, nous assurerons l'avenir de la paix. Le Bangladesh, tout comme les années précédentes, va présenter un projet de résolution sur ce point. Le projet sera axé sur les moyens de faire des enfants le centre d'intérêt de la Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde proclamée dans la résolution 53/25 du 10 novembre 1998. Le projet de résolution sera mis à la disposition de toutes les délégations et nous tiendrons des consultations par la suite pour achever sa mise au point. Nous demandons, par conséquent, que cette question reste ouverte après le débat général d'aujourd'hui en vue de l'adoption de ce projet de résolution.

Je voudrais donner une idée générale du projet de résolution que nous préparons. Premièrement, la Déclaration et le Programme d'action en faveur d'une culture de paix nous offrent un ensemble clair de mesures qui devraient former la base des activités qui seront les nôtres au cours de la décennie.

Deuxièmement, l'objectif de la Décennie sera, comme l'a indiqué le Secrétaire général, de faire des enfants le centre d'intérêt des activités pour une culture de la paix et de renforcer davantage le mouvement

mondial en faveur d'une culture de paix. On pourrait faire progresser les objectifs de la décennie en renforçant les partenariats et les réseaux existants et en élaborant de nouveaux ainsi qu'en utilisant pleinement les nouvelles technologies de l'information.

Troisièmement, au cours de la Décennie, l'UNESCO devrait continuer à jouer son important rôle de coordination dans le mouvement mondial en faveur d'une culture de paix et servir d'organisation chef de file pour la Décennie. Elle devrait en outre organiser à mi-parcours de la Décennie en 2005 et à la fin de la Décennie en 2010 des examens et des évaluations de l'application de la Déclaration et du Programme d'action.

Quatrièmement, pour que la Décennie soit une réussite, il faudrait que d'autres entités du système des Nations Unies soient étroitement associées à cette entreprise et fassent participer leurs propres réseaux de partenaires. Le rôle du Fonds des Nations Unies pour l'enfance notamment et de l'Université pour la paix seraient particulièrement importants, étant donné l'importance de l'éducation dans la vie des enfants et des jeunes adultes.

Cinquièmement, une participation plus étroite des divers comités nationaux et des points de coordination, ainsi que des nombreux acteurs de la société civile, y compris des organisations non gouvernementales, décidera du succès de cette décennie et la rendra utile à tous les niveaux.

Sixièmement et pour terminer, la Décennie devrait revêtir une importance particulière pour la session extraordinaire de l'Assemblée générale en 2001 qui sera consacrée au suivi du Sommet mondial pour les enfants et pour la Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée, qui doit se tenir la même année en Afrique du Sud.

**M. Bossière** (France) : J'ai l'honneur de m'exprimer au nom de l'Union européenne. Les pays d'Europe centrale et orientale associés à l'Union européenne – Bulgarie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République tchèque, Roumanie, Slovaquie et Slovénie – et les pays associés, Chypre, Malte, Turquie, se rallient à cette déclaration.

L'Union européenne remercie le Secrétaire général pour son rapport sur la mise en oeuvre de la Décennie internationale de la promotion d'une culture de la

non-violence et de la paix au profit des enfants du monde, de même que les institutions des Nations Unies qui y ont contribué.

Pour l'Union européenne, une approche non conflictuelle des relations internationales implique, dans l'esprit de tous les acteurs concernés, une volonté constante de promouvoir la tolérance et le respect de l'autre. Ainsi que le proclame l'Acte constitutif de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) :

« Les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix ».

Une société internationale fondée sur la culture de la paix doit être bâtie sur la tolérance, la justice, les droits de l'homme, la démocratie.

L'Union européenne considère que l'éducation est l'instrument principal de diffusion et de promotion de ces valeurs. Comme le souligne le Secrétaire général dans son rapport, la tolérance, la démocratie et les droits de l'homme doivent faire l'objet d'efforts particuliers d'éducation et de sensibilisation de la part de tous les acteurs institutionnels qui y ont vocation, au premier rang desquels le secteur éducatif.

L'Union européenne estime que l'UNESCO a, compte tenu de sa vocation spécifique en matière d'éducation, un rôle prépondérant à jouer dans ce domaine. Le Forum mondial de Dakar « éducation pour tous » a assigné à la communauté internationale l'objectif de garantir à toute personne l'accès à une éducation de base, quels que soient son âge, son origine géographique ou sociale. Il a confié à l'UNESCO, pour les 15 prochaines années, le mandat de coordonner les initiatives tendant à ce but.

L'Union européenne considère que les valeurs de tolérance, de droits de l'homme et de justice sont une composante essentielle de l'éducation de base. Elles constituent aussi un élément indispensable de toute politique efficace de développement. L'Union européenne appelle l'UNESCO à développer rapidement des partenariats avec les organisations susceptibles de l'aider à mener à bien cette mission, notamment le Fonds des Nations Unies pour l'enfance.

L'histoire a appris aux pays qui composent l'Union européenne que la tolérance et les droits de l'homme ne sont jamais un bien définitivement acquis, même dans les sociétés démocratiques. Elle se réjouit

que l'Organisation des Nations Unies, en se donnant pour objectif la promotion de ces valeurs au sein de la communauté internationale, replace au coeur de son action une des missions fondamentales qui lui est confiée par la Charte.

**M. Ling** (Biélorus) (*parle en russe*) : Le Gouvernement de la République du Biélorus accorde une grande importance au point de l'ordre du jour consacré à la culture de la paix. En tant qu'État qui a, à maintes reprises au cours de son histoire, cruellement souffert des guerres et des conflits, nous sommes extrêmement intéressés par le développement et la promotion de toutes les idées propices à assurer l'avenir pacifique de notre planète. La culture de la paix est sans aucun doute une de ces idées nobles.

La présente session est d'une importance particulière pour le débat concernant la création d'une culture de paix. Lors du Sommet du millénaire, les chefs d'État et de gouvernement des États Membres de l'Organisation des Nations Unies ont confirmé leur attachement à la cause de paix. La Déclaration du millénaire a mis l'accent sur les principaux domaines sur lesquels devra porter l'activité de la communauté internationale afin d'assurer le bien-être et la prospérité de la planète au XXI<sup>e</sup> siècle. Nous espérons que les dispositions de la Déclaration seront effectivement mises en oeuvre.

La culture de la paix est intimement liée à l'idée même des activités de l'ONU en matière de prévention des conflits et des guerres. Aujourd'hui, alors que nous parlons des mesures qui permettraient de prévenir l'apparition de crises avant même qu'elles n'éclatent, l'instauration d'une culture de dialogue et de compromis devient une tâche essentielle. Notre discussion d'aujourd'hui a pour objet de renforcer l'arsenal des instruments dont dispose déjà l'Assemblée générale pour intégrer de manière plus concrète les idéaux de la paix dans la pratique quotidienne des peuples de nos pays. Dans ce contexte, un rôle considérable revient à l'Université pour la paix à laquelle le Biélorus offre son appui et ses encouragements.

Les pertes humaines lors de conflits sont considérables et les blessures qui sont infligées à la façon générale de voir des peuples et à leurs relations mutuelles sont plus longues à cicatriser que les plaies physiques. À cet égard, le renforcement des valeurs sociales, des points de vue et des liens qui reflètent des intérêts communs et qui dépassent les divergences qui sont à la

source des conflits doit recevoir une attention prioritaire. Le Biélorus est prêt à participer au travail de création d'une culture de la paix et à l'intégrer avec autant de force qu'il le pourra dans la conscience de la société.

**M. Aboulgheit** (Égypte) (*parle en arabe*) : L'Assemblée générale débat aujourd'hui d'un des points les plus importants de l'ordre du jour, un point qui reflète les buts, les principes et l'existence même de l'Organisation des Nations Unies, à savoir le point qui concerne la culture de la paix. Nous, peuples du monde, nous sommes engagés à préserver les générations futures du fléau de la guerre et nous le faisons sur la base des valeurs morales communes à nos diverses civilisations. Laissant de côté nos différences culturelles, linguistiques ou religieuses, nous nous sommes engagés à coopérer afin de réaliser les espoirs de l'humanité de parvenir au développement, à la sécurité, à la paix et à la prospérité.

Malheureusement, plus l'humanité se rapproche de la coexistence et de la paix, plus nous voyons de conflits et de crises religieuses, ethniques, tribales et régionales. Le monde a également souffert de graves crises économiques et de menaces nucléaires et environnementales et a été la victime d'une utilisation irresponsable de la technologie et du progrès scientifique. Il était donc nécessaire de reprendre le dialogue afin de renforcer la culture de la paix. Ainsi, l'Assemblée générale a déclaré l'année 2000 Année internationale de la culture de la paix et a également tenté de parvenir à un dénominateur culturel et scientifique commun afin que nous puissions tous coopérer en vue de sauvegarder la dignité, les valeurs, la liberté et les spécificités de l'humanité.

De même que nos civilisations ont donné naissance à des tyrans, des actes de guerre et des forces destructrices, elles ont aussi donné naissance à de grands hommes, à des défenseurs de la paix, des savants, des inventeurs, des explorateurs et des hommes politiques qui ont établi les bases d'une culture de paix. Il ne fait aucun doute que le renforcement de la culture de la paix assume une importance particulière au début du troisième millénaire. Notre monde est déterminé à adopter une nouvelle voie sur la base de principes communs qui ne soient pas séparés par des idéologies ni par des croyances intellectuelles, culturelles ou religieuses. Ainsi la détermination des peuples à coopérer, quelle que soit leur culture et quelle que soit leur orientation ne peut que contribuer de façon directe à

créer progressivement une notion de culture de paix, laquelle, à son tour, jouera un rôle essentiel en garantissant la coopération, la compréhension et le dialogue et en bannissant l'agression ou toute tentative de s'imposer, que ce soit sur le plan intellectuel, économique, militaire ou autre.

À cet égard, l'Égypte croit en l'importance de la propagation et du renforcement de la culture de la paix, par le renforcement de la paix et de la sécurité internationales, le désarmement global, la promotion de l'enseignement et tout moyen susceptible de résoudre les problèmes et d'éliminer les obstacles au développement économique et social, ainsi que par la création d'un climat national et international propice à l'élimination de la pauvreté, en tenant compte de facteurs tels que le commerce, les investissements, l'aide financière, l'assistance technique et le transfert de technologies. Nous pensons, en outre, qu'il est essentiel de consolider la cohésion économique et sociale et de respecter les droits, les libertés fondamentales et la dignité de la personne humaine. Nous devons également veiller à l'autonomisation des femmes et à la promotion de l'égalité des chances entre les hommes et les femmes, sur la base des buts et principes de la Charte des Nations Unies qui reste le cadre le plus adéquat pour définir une culture de paix, et sur la base du principe de la souveraineté et de l'indépendance des États et du principe de la non-ingérence dans les affaires intérieures des États.

Ce qui nous surprend et nous inquiète à la fois c'est de voir qu'alors que les pays du monde lancent des appels en faveur d'une culture de la paix et soulignent la nécessité de renforcer cette culture, des milliers de victimes innocentes sont affectées par des conflits. Les enfants, en particulier, sont devenus des cibles ou des outils dans les conflits. Malgré l'augmentation du nombre d'enfants qui ont été tués, enlevés ou blessés par des mines terrestres ou d'autres armes, le nombre d'enfants privés des éléments matériels, intellectuels et affectifs essentiels dans les sociétés qui sont déchirées par les conflits est encore plus important. Des millions d'enfants ont perdu leur maison, leur famille et des années d'étude – ils ont perdu leur jeunesse. Certains ont souffert de traumatismes psychologiques qui leur laisseront des séquelles permanentes. Nous réaffirmons donc l'importance de la résolution qui déclare la décennie de 2001 à 2010 Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du

monde. Les enfants sont l'avenir de la race humaine. Ils sont l'avenir de notre société. Le développement des enfants, la sauvegarde de leurs vies et de leurs droits est une responsabilité commune qui nous incombe à tous. Les générations futures récolteront les fruits de ce que nous semons aujourd'hui, soit sous forme de guerre et de violence, soit sous forme de développement et de paix.

Lorsque nous parlons de la culture de la paix, nous ne pouvons qu'exprimer notre profonde inquiétude et notre grande colère devant la poursuite de l'occupation israélienne des territoires arabes en Palestine et en Syrie, laquelle enfreint tous les principes, lois, règles et normes humanitaires énoncés dans la Charte des Nations Unies et dans les conventions relatives aux droits de l'homme ainsi que dans le Programme d'action en faveur d'une culture de paix. Aujourd'hui, après plus d'un demi-siècle, nous continuons à appuyer le droit du peuple palestinien à l'autodétermination. Ce peuple souffre et fait face à toutes les formes de violence, de répression et d'injustice alors que les forces israéliennes continuent à tuer des hommes et des enfants au mépris de tout engagement juridique, politique et moral à cet égard. Alors que nous parlons de la culture de la paix, nous ne pouvons pas ignorer les appels légitimes à l'aide du peuple palestinien qui vit dans des conditions inhumaines extrêmement difficiles qui choquent la conscience mondiale.

L'ONU, qui est la voix de la communauté internationale et le symbole de la légalité internationale, a joué son rôle dans le conflit entre Arabes et Israéliens, aussi bien en période de guerre que de paix, grâce à sa participation active qui s'est matérialisée dans les décisions historiques qu'elle a adoptées au cours des dernières décennies au sujet de la question de Palestine. Le moment est venu pour l'Organisation des Nations Unies d'annoncer son attachement à la mise en oeuvre du Programme d'action en faveur d'une culture de paix qui demande que l'on renforce la dignité de l'homme et que l'on mette fin à l'occupation étrangère.

L'Égypte demande que l'on mette un terme à l'occupation israélienne de tous les territoires concernés dans le cadre d'une paix juste et globale sur la base des résolutions de l'ONU et du droit international. L'Égypte demande en outre que les décisions et accords qui ont été signés soient mis en oeuvre afin qu'il soit possible d'aller de l'avant dans le processus de paix et dans la réalisation des droits légitimes du peu-

ple palestinien, y compris son droit de créer son propre État indépendant, dans l'intérêt commun de tous les peuples de la région et pour maintenir la stabilité et affermir les bases de la justice, de l'équité et de l'équilibre ainsi que pour sauvegarder la crédibilité de l'ordre juridique international et de tous les appels qui ont été lancés afin de renforcer la sécurité humaine et les droits de l'homme. L'Égypte demande que l'on identifie tous les Israéliens qui ont violé les règles les plus élémentaires du droit international et les principes des droits de l'homme afin qu'ils rendent des comptes pour les injustices et les violences injustifiées qui ont été commises contre le peuple palestinien.

Malgré les défis et les tragédies auxquels notre monde doit faire face, nous sommes optimistes. Nous pensons que nous pouvons oeuvrer ensemble pour réaliser nos objectifs et renforcer la culture de la paix au cours de ce nouveau millénaire.

Nous voulons un avenir meilleur pour nos enfants, et nous voulons faire en sorte que les droits des peuples et des nations soient respectés sans qu'il y ait de divergences concernant les priorités et les définitions. Nous voulons faire en sorte que notre oeuvre politique se réalise sans recourir à la politique des deux poids deux mesures; nous voulons un développement réel qui ne ferme pas les yeux sur la pauvreté et ses causes; nous voulons un environnement propre, une science et une technologie qui soient au service de tous et, enfin, nous voulons le respect des lois, des droits de l'homme et des buts et principes que nous avons adoptés dans la Charte des Nations Unies.

Nous reconnaissons que nous ne parviendrons pas à mettre en oeuvre tous ces principes sans un dialogue sérieux et constructif entre les civilisations – un dialogue basé sur l'égalité et le respect mutuel. L'Organisation des Nations Unies en tant que forum qui rassemble diverses cultures et orientations doit jouer un rôle essentiel pour renforcer la compréhension et la coopération. La Déclaration et le Programme d'action en faveur d'une culture de paix sont sans aucun doute la preuve la plus irréfutable de notre détermination d'oeuvrer au sein de ce forum. La culture de la paix en tant qu'ensemble de valeurs et code de conduite basé sur les principes de la liberté, de la justice, de la démocratie, du développement, du respect des droits de l'homme, de la sécurité humaine, de la sécurité de la personne, de la tolérance, de la solidarité, de l'équité, de l'ordre juridique, de la non-ingérence dans les affaires intérieures des États, de l'interdiction

de la violence et de l'occupation et du respect de la souveraineté, de la pluralité et de la spécificité de chaque société, ne peut que nous mettre sur la voie de la promotion du dialogue visant à engendrer la compréhension mutuelle et la coexistence.

**Mme Mohanta** (Inde) (*parle en anglais*) : Les huit domaines d'action pour la promotion d'une culture de la paix, que l'Assemblée générale a identifiés et que le Secrétaire général rappelle dans son rapport, recouvrent une si grande partie des activités du système des Nations Unies que ce point de l'ordre du jour, à lui seul, nous aide à vérifier les progrès que nous, en tant qu'États Membres et l'Organisation des Nations Unies, en tant qu'institution, réalisons dans le sens de la promotion de nos objectifs communs.

Le premier de ces huit domaines concerne le renforcement d'une culture de la paix par l'éducation. Le Secrétaire général a fait état des mesures prises partout dans le monde afin de mettre ce point en pratique mais nous devons prendre note des dangereuses exceptions. La lutte sans fin qui se poursuit en Afghanistan, conflit le plus long et le plus cruel qui afflige à présent le monde, est menée par des jeunes qui lorsqu'ils étaient enfants n'ont été formés qu'à la guerre et ont reçu une culture d'intolérance, de sectarisme et de haine. On a beaucoup écrit sur les écoles qui exploitent la pauvreté pour attirer les enfants dans leur giron en les tentant avec deux repas consistants par jour et les forment pour qu'ils servent de chair à canon dans une guerre ou une autre, faussement fomentée et poursuivie au nom de la religion. Leur poison qui a d'abord été injecté en Afghanistan s'est maintenant propagé au-delà des frontières de ce pays. Nous-mêmes, et d'autres voisins de l'Afghanistan, avons essuyé les conséquences de cette politique dont d'autres deviennent à présent les cibles.

La promotion d'un développement durable sur les plans économique et social est le deuxième domaine d'action. Pour commencer, nous espérons que les engagements énoncés dans la Déclaration du millénaire seront honorés à l'inverse de ceux qui ont été acceptés dans diverses conférences mondiales au cours de la dernière décennie. Dans un grand nombre de régions, le développement économique s'est ralenti ou ne suit pas le rythme des besoins. La mondialisation a imposé des pressions au développement social. L'expérience montre qu'une croissance donnant lieu à des avantages inégaux peut tout autant qu'une absence de croissance engendrer des tensions qui peuvent aboutir à des conflits au sein des nations et entre celles-ci. Une

culture de paix ne saurait vraiment s'imposer tant que le développement économique et social est inégal ou en perte de vitesse.

La promotion du respect de tous les droits de l'homme constitue le troisième domaine d'action. Là aussi les progrès ont été inégaux. La promotion d'une interprétation étroite et sélective des droits de l'homme est devenue un instrument politique pour ceux qui détiennent le pouvoir. Que ceci favorise les droits de l'homme ou que ce soit là bel et bien l'intention, telle n'est pas la question. Ce qui est évident c'est que les droits de l'homme sont devenus une source de conflits entre les nations. Il serait simpliste de suggérer que les frictions ne se produisent qu'entre les pays qui encouragent les droits de l'homme et ceux qui les violent. La tension se produit entre ceux qui prêchent le respect des droits de l'homme et ceux qui n'apprécient pas qu'on leur donne des conseils intéressés. Pour promouvoir une culture de paix, nous devons collectivement et sans supposer aucune supériorité culturelle ou morale oeuvrer à la promotion des droits de l'homme de tous sans faire de distinction arbitraire entre une série de droits et une autre; les droits économiques, sociaux et culturels sont aussi importants que les droits sociopolitiques si l'on veut promouvoir une culture de paix.

Les mesures visant à assurer l'égalité entre les femmes et les hommes représentent le quatrième domaine d'action. La suite donnée à la Conférence de Beijing au milieu de l'année, au cours de la session extraordinaire de l'Assemblée générale nous a montré tout le chemin qui nous reste à parcourir. En fait, dans bien des domaines, on a reculé depuis Beijing plutôt qu'on n'a progressé. D'importants groupes de pays semblent peu enclins à continuer d'honorer les engagements qu'ils ont acceptés à Beijing; d'autres ne s'intéressent qu'à la promotion d'une interprétation extrêmement superficielle et provocatrice des droits de la femme. Au Conseil de sécurité, il y a deux semaines, le débat sur les femmes et la paix et la sécurité était intéressant mais il a démontré la marginalité du rôle que les femmes continuent de jouer dans la promotion de la paix.

Les mesures visant à favoriser la participation à la vie démocratique constituent le cinquième domaine d'action qui forme la base sur laquelle repose tout le reste de l'édifice. Au cours de la dernière décennie, la démocratie est pratiquement devenue une norme de gouvernance. Nous avons salué l'apparition des démocraties nouvelles et rétablies. Malheureusement, au

cours des deux dernières années, plusieurs pays qui venaient d'adopter la démocratie sont retombés dans un système de gouvernance totalitaire. Lorsqu'il n'y a pas de démocratie, lorsque les gouvernements sont dirigés par l'armée, il est peu probable qu'aucun des sept autres domaines d'action nécessaires pour promouvoir une culture de la paix reçoive la moindre attention. La démocratie doit être défendue, et c'est pourquoi nous nous sommes réjouis du fait qu'une communauté de démocraties ait été créée au début de l'année précisément dans ce but. La promotion de la démocratie et de son esprit, en tant que norme, doit être cruciale pour l'activité de l'Organisation des Nations Unies, mais celle-ci a encore bien du retard par rapport à d'autres organisations telles que l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et le Commonwealth qui, à leur plus grand honneur, ont décidé de mettre à l'index ceux qui renversent les démocraties. Il est temps que l'Organisation des Nations Unies envisage d'adopter des mesures similaires.

Les mesures visant à développer la compréhension, la tolérance et la solidarité constituent le sixième domaine d'action. Là aussi, les résultats sont inégaux. La tentative de promouvoir le dialogue entre les civilisations est une initiative utile mais il faut qu'elle soit vraiment globale et non limitée soit à une interprétation rigide ou sectaire de la civilisation soit à la promotion d'un quelconque objectif politique autre que le renforcement du sentiment de solidarité entre tous les citoyens du monde et de l'appréciation et du respect de la contribution apportée par les cultures. L'expérience a montré que même lorsque le besoin de solidarité se fait le plus désespérément sentir, comme par exemple en cas de catastrophe, la réponse internationale est très inégale et est presque entièrement déterminée par des considérations politiques. Ce que l'on a qualifié tragiquement de favoritisme humanitaire ne contribue pas à la culture de la paix.

En ce qui concerne la libre circulation de l'information et des connaissances, le septième domaine d'action, le Secrétaire général a fait état des divers moyens par lesquels on peut user et abuser de la technologie de l'information. Il nous a également rappelé le rôle important que les médias doivent jouer. Nous souscrivons à ses observations. Si le Secrétaire général s'est concentré sur la circulation de l'information, il est au moins tout aussi important qu'il y ait une libre circulation des connaissances. Les connaissances, en particulier les connaissances scienti-

fiques, sont aujourd'hui en fait partagées moins librement qu'auparavant. Étant donné que nous vivons à une époque définie par la connaissance, ceux qui se voient refuser l'accès à cette connaissance se retrouveront par définition de plus en plus à la traîne; si l'on crée ainsi une sous-classe permanente, la paix mondiale ne pourra jamais être établie.

Le dernier domaine concerne les mesures visant à promouvoir la paix et la sécurité internationales. Si la démocratie est le sol dans lequel nous plantons une culture de paix, la paix et la sécurité internationales en sont les fruits. Mais, bien que ceci puisse apparaître comme une tautologie, l'Organisation des Nations Unies peut faire beaucoup pour promouvoir une culture de paix en adoptant des mesures destinées à encourager la paix et la sécurité. L'aspect le plus évident, et certainement le plus important, est le désarmement nucléaire. Le premier mouvement véritablement mondial en faveur de la paix a été créé pour exiger un désarmement nucléaire universel. Tant que nous vivrons sous la menace d'un anéantissement nucléaire, la communauté internationale ne jouira jamais de sécurité. Ce qui est particulièrement inquiétant et décourageant c'est que certains des États nucléaires les plus puissants font dépendre leur sécurité du recours en premier à ces armes, même contre ceux qui ne disposent pas d'armes nucléaires. Ceci ne reflète pas une culture de paix et porte constamment atteinte à la paix et la sécurité internationales.

Le maintien de la paix est l'instrument que l'Organisation des Nations Unies a mis au point au cours des 50 dernières années pour rétablir la paix et la sécurité là où il y a eu atteinte grave à la paix et à la sécurité. De plus en plus, l'Organisation des Nations Unies estime qu'une opération de maintien de la paix n'aura de succès durable que si elle contribue à créer et à léguer un cadre politique qui favorise la démocratie, les droits de l'homme, la parité des sexes et un environnement propice à un développement économique et social durable. Tous ces éléments font partie d'une culture de paix. Par définition, tout ceci ne peut être fait que par des forces de maintien de la paix qui ont l'expérience de ce genre de situation dans leur propre pays et non par des contingents militaires et policiers venant de pays qui n'ont pas de tradition démocratique ou de pays dans lesquels l'armée a la coutume de renverser la démocratie. Pour l'ONU, faire usage des forces de cette nature dans ses opérations de maintien de la paix revient en fait à compromettre les objectifs

qu'elle souhaite promouvoir. Cela va de soi, mais nous sommes étonnés de voir que l'Organisation des Nations Unies ne fait rien à cet égard.

J'ai brossé un tableau général de la situation actuelle en ce qui concerne la culture de paix. Il est évident qu'il reste beaucoup à accomplir, et nous espérons que le Secrétaire général, dans ses prochains rapports, fera le point du travail accompli par l'Organisation des Nations Unies dans les huit domaines d'action nécessaires pour promouvoir et entretenir une culture de paix.

**M. Pradham** (Bhoutan) (*parle en anglais*) : On a dit souvent que la guerre et la paix prennent naissance dans l'esprit des hommes. Par conséquent, pour prévenir la guerre et la violence il est nécessaire de modifier le point de vue et l'attitude des gens. C'est par le biais d'une culture de paix qui doit être inculquée, soutenue et entretenue par chaque société à ses divers niveaux que ceci peut le mieux se faire. Cette culture doit commencer au niveau des individus et des familles. Elle doit être inculquée aux enfants dans nos foyers et dans nos écoles dès leur plus jeune âge. Elle doit être pratiquée par les gouvernements et encouragée par la société civile et les dirigeants religieux. Le recours à la violence pour trouver des solutions, s'il est injuste ou si les forts font des faibles leur proie, ne débouche jamais sur une paix durable.

Malgré ce dont je viens de faire état, la communauté internationale sait que le monde d'aujourd'hui ne dispose pas d'une culture de paix, que nous avons encore du chemin à parcourir et qu'il nous faut encore apprendre des leçons difficiles. Il faut trouver des solutions, si difficiles soient-elles, et un processus, si ennuyeux soit-il, par le dialogue et les moyens pacifiques et non par la force des armes. Mais lorsque les appels lancés en faveur d'un règlement pacifique des différends n'ont pas l'effet désiré et que des innocents – femmes et enfants – commencent à être tués et blessés, on ne peut faire autrement que d'avoir recours à la force pour mettre fin à de violents conflits, aussi douloureux cela puisse-t-il être, aussi réticents que nous puissions être à agir de la sorte.

La communauté internationale a fait usage de la force dans certaines circonstances et pourrait avoir à le faire à l'avenir. Mais nous devons garder à l'esprit le fait que ces situations devraient être soigneusement examinées et ne devraient être qu'un dernier recours lorsque tous les autres moyens pacifiques ont échoué et



que la situation est devenue intenable pour des êtres innocents. L'action militaire pour faire face à ce genre de situation ne doit être engagée qu'avec un large consensus de la communauté internationale et sur décision du Conseil de sécurité. Là encore, pour que le Conseil de sécurité puisse fonctionner efficacement, il est nécessaire de procéder à de vastes réformes qui tiennent compte des réalités du monde d'aujourd'hui. Il s'agit là d'une autre question que l'Assemblée générale traitera sous un autre point de l'ordre du jour.

L'Assemblée générale a proclamé l'année 2000 Année internationale de la culture de la paix et la décennie 2001-2010 Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde. Ce sont là des objectifs louables. Encore faut-il que nous donnions un sens à ces proclamations. Le trafic d'enfants de pays pauvres aux fins de prostitution et d'autres activités illégales est un grave problème, et pour y faire face, nous devons aller au-delà des débats qui se tiennent dans ces salles. Les gouvernements et la société civile doivent prendre des mesures fermes et vigoureuses afin de mettre fin à ces pratiques. Comme nous l'avons déjà vu, il ne suffit pas de dire qu'il existe des lois pour empêcher ce genre de pratiques. Le mauvais traitement des enfants trouve principalement son origine dans des conditions de pauvreté abjecte.

Cette situation ne peut que s'aggraver au cours des années à venir avec l'accroissement de la population dans les pays en développement, à moins que les gouvernements et la communauté internationale ne commencent à agir très rapidement. Il ne faut donc pas oublier qu'il est également nécessaire de créer les conditions sociales et économiques qui permettront aux nations pauvres et aux sociétés pauvres de donner aux enfants une éducation sérieuse, des équipements sanitaires et un véritable avenir. Pour ce faire, les pays en développement ont besoin de ressources, et surtout d'une aide publique au développement que l'on peut lier aux promesses d'une conduite des affaires publiques bonne et responsable de la part des pays intéressés.

Sous la sage direction de Sa Majesté le Roi, nous avons lancé au Bhoutan une politique de développement socioéconomique qui va au-delà des statistiques du produit national brut et du produit intérieur brut. Notre politique de développement est axée sur l'être humain et elle a pour nom « Réalisation du bonheur national brut ». La coexistence pacifique a de tout

temps été l'un des piliers de la politique étrangère du Bhoutan. Notre conscience nationale s'est nourrie de bouddhisme dont la base – comme chacun sait – est inscrite dans une culture de paix. Mais nous sommes également conscients du fait que nous vivons dans un ordre mondial complexe où les nations cherchent à poursuivre leurs intérêts, non seulement par le biais de la coopération mais aussi aux dépens des autres. C'est dans ce contexte et en l'absence de mécanismes intégrés conçus pour sauvegarder et promouvoir les intérêts des petits États, qu'il nous faut adopter des mesures pour sauvegarder notre souveraineté, au cas où le besoin s'en présenterait.

Pour terminer, je souhaiterais réaffirmer que les conditions d'extrême pauvreté qui affligent 3 milliards de personnes, soit la moitié de la population mondiale, et auxquelles s'ajoute un accroissement démographique rapide, contribuent pour beaucoup à troubler la paix. Il ne saurait y avoir de culture de paix au milieu de la pauvreté et des explosions démographiques. Il ne saurait y avoir de culture de paix lorsque les pays et les dirigeants prônent la violence, la haine et le terrorisme. Nous ne devons pas permettre que l'attention que nous accordons à ces questions s'estompe devant d'autres questions. Nous devons examiner de près ces problèmes qui tourmentent les sociétés et promouvoir de façon consciente et délibérée une culture de paix en trouvant des solutions aux questions qui créent des obstacles à la paix, au bonheur et à la prospérité.

**M. Franco** (Colombie) (*parle en espagnol*) : La décision que l'Assemblée générale a adoptée à l'unanimité à sa cinquante-deuxième session de déclarer l'an 2000 Année internationale de la culture de la paix a ouvert la voie à ce que devait être le commencement de ce nouveau siècle, un siècle au cours duquel la culture de la guerre et le règlement des conflits par des moyens violents ferait place à une culture de paix et de tolérance. Néanmoins, pour que ceci devienne réalité, l'humanité devra apprendre à coexister sur la base des valeurs universelles de la paix. La résolution par laquelle l'Assemblée générale a proclamé la Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde est tout aussi importante.

L'exercice de la paix ne saurait se fonder exclusivement sur des accords politiques, économiques et sociaux entre les gouvernements ou les parties à un conflit. Pour que la paix soit stable et durable il faut qu'elle se fonde sur une conviction intellectuelle et

morale de la société et sur son comportement moral et solidaire. Ainsi conçue, la paix pourrait être définie en des termes très simples : apprendre à vivre ensemble.

Notre grand défi par conséquent est de passer des stéréotypes de la guerre aux idéaux de la paix, de la culture de la violence et de l'intolérance à la coexistence pacifique; à une culture fondée sur de nouvelles valeurs et de nouveaux comportements où prévaudront les principes de la liberté, de la justice et de la démocratie; à une culture qui nous permettra d'avoir toujours recours au dialogue et à la négociation pour régler nos différends.

La Colombie est heureuse d'apprendre, de divers rapports, les très nombreuses activités accomplies par le système des Nations Unies sur le thème de la culture de la paix. Je voudrais en particulier signaler les travaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) qui ont commencé dès la première Conférence générale tenue en 1946. L'UNESCO avait alors déclaré que l'éducation constituait l'instrument de base pour édifier la paix en raison de sa capacité d'inculquer des principes dans l'esprit des hommes et des femmes. Sur la base d'une initiative de la Colombie qui a bénéficié d'un précieux appui de l'UNESCO, l'Organisation des États américains a organisé en octobre 1999 une rencontre d'experts gouvernementaux dans notre région afin de préparer un programme d'éducation pour la paix dans l'hémisphère occidental.

Mon pays, pris dans un conflit interne qui dure depuis quatre décennies, revendique son droit de vivre en paix. C'est ce qu'ont manifesté 10 millions de Colombiens lorsque, il y a trois ans, et dans l'exercice de leurs droits civiques, ils ont donné au Président de la République un mandat clair et précis qui consistait à chercher la paix par le biais d'un règlement pacifique. Le Gouvernement colombien s'est engagé à poursuivre une politique de paix claire qui se fonde sur la conviction qu'une solution négociée est une condition essentielle pour établir la paix sur des bases larges et solides.

Dans un même effort, et dans le cadre de la célébration de l'Année internationale de la culture de la paix, 12,8 millions de Colombiens – soit près du tiers de la population du pays – ont signé le Manifeste 2000. Ce faisant, ils se sont engagés à mettre en pratique les principes de la culture de la paix et de la non-violence dans leur vie quotidienne. Au cours de la cérémonie spéciale qui s'est tenue au siège de l'ONU pour fêter la

Journée internationale de la paix, la Première Dame de la Colombie a remis ce manifeste.

En tant que principales victimes des conflits armés, les enfants de Colombie sont au centre de notre attention. C'est à eux que nous consacrerons tous les efforts qui seront faits pour honorer l'engagement pris dans la résolution proclamant la Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde. Nous nous sommes engagés à prendre des initiatives nationales et internationales pour que les enfants du monde ne participent pas directement ou indirectement aux conflits internes dans leurs pays.

Nous sommes convaincus qu'il est possible d'éviter la violence; mais pour la prévenir il faut un engagement réel. Traiter ses causes profondes offre incontestablement de meilleurs services à la société que le fait d'intervenir dans des conflits qui existent déjà. Pour cela, il nous faut une détermination permanente et quotidienne et un désir de trouver des solutions partagées et d'empêcher que les facteurs objectifs des différends ne débouchent sur des hostilités incontrôlables.

L'attachement de la Colombie à la paix est clair et sans équivoque. Nous sommes convaincus que la mobilisation de la communauté internationale, et en particulier de l'ONU, permettra de consolider la culture de la paix. La décennie qui commence se poursuivra si nous nous engageons tous à inculquer aux générations futures une éducation pour la paix.

**Mme Enkhsetseg** (Mongolie) (*parle en anglais*) : Ma délégation a l'honneur de prendre la parole au cours de cette séance plénière de l'Assemblée du millénaire sur le point de l'ordre du jour intitulé « Culture de la paix » alors que la communauté internationale observe l'Année internationale de la culture de la paix qui sera immédiatement suivie de la Décennie de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde.

Elles ont toutes deux pour inspiration et pour base la Déclaration et le Programme d'action en faveur d'une culture de paix, qui ont pour objectif d'unir le monde autour d'un nouvel ensemble de normes, valeurs et principes caractéristiques de l'après-guerre froide, ce à l'aube d'un nouveau millénaire. L'esprit de la Déclaration a été renforcé par l'engagement que les dirigeants du monde ont pris lors du Sommet du millénaire en faveur des valeurs fondamentales que sont la

liberté, l'égalité, la solidarité, la tolérance et le partage des responsabilités. Cet engagement permet d'espérer que nos enfants et nos petits-enfants vivront dans un monde qui ne connaîtra plus la violence ni la discrimination, un monde où nul ne sera exclu, un monde plus bienveillant, et moins égoïste.

La Mongolie estime qu'il est important que les activités menées dans le cadre de la Décennie soient complétées par les manifestations internationales à venir, y compris la Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée et la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au suivi du Sommet mondial pour les enfants qui sont toutes deux prévues pour l'automne prochain.

Ma délégation se félicite du rapport du Secrétaire général publié sous la cote A/55/377, qui expose les modalités d'action susceptibles de promouvoir la mise en oeuvre de la Décennie en mettant principalement l'accent sur les enfants et leur éducation, notamment sur l'encouragement des valeurs et des comportements d'une culture de paix. Nous sommes également en faveur d'une démarche vaste et intégrée face à l'éducation, qui ne se limiterait pas à l'éducation dispensée dans le cadre scolaire mais qui inclurait également l'éducation dispensée dans le cadre non scolaire par toutes les institutions sociales, particulièrement la famille et les médias.

En plus des modalités d'action qu'évoque le rapport au niveau de l'éducation dispensée dans le cadre tant scolaire que non scolaire afin d'encourager une culture de paix et de non-violence, ma délégation estime que les programmes internationaux d'échange d'étudiants, surtout au niveau du premier cycle universitaire, pourraient contribuer davantage à la réalisation des objectifs de la Décennie. Malgré de graves difficultés financières, le Gouvernement mongol envisage d'augmenter le nombre de jeunes qui étudient à l'étranger grâce à des bourses du gouvernement. Nous engageons la communauté internationale à encourager et à appuyer, par des voies tant bilatérales que multilatérales, des échanges scolaires pour les enfants et les jeunes de divers pays et de diverses cultures dans le cadre des activités qui seront entreprises au cours de la Décennie.

Reconnaissant le rôle crucial de l'éducation pour ce qui est notamment d'inculquer les valeurs de la paix et de la tolérance, la Mongolie a réaffirmé à plusieurs

reprises sa conviction de la nécessité de lancer une décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation. À cet égard, ma délégation attend avec intérêt le rapport du Secrétaire général qui sera établi en collaboration avec le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) pour la prochaine session de l'Assemblée générale et qui contiendra un projet de plan d'action et un calendrier pour la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation. Nous estimons également que le lancement de cette décennie permettra de mobiliser la volonté politique nécessaire et l'engagement au plus haut niveau afin de parvenir aux objectifs de l'éducation pour tous fixés par le Cadre d'action de Dakar.

Dans le contexte national, il faut souligner que les objectifs de l'éducation reçoivent la plus haute priorité du Gouvernement nouvellement élu de la Mongolie, comme le confirme son programme d'action. Le Gouvernement mongol est résolu notamment à augmenter et à encourager les investissements publics et privés consacrés à l'éducation, à améliorer la gestion et la qualité de l'éducation scolaire et non scolaire, à élargir l'éducation préscolaire et à entreprendre la formation de formateurs. En outre, le Gouvernement mongol s'est fixé l'objectif ambitieux d'informatiser toutes les écoles secondaires du pays et de leur donner accès à l'Internet conformément à l'objectif précis de la Décennie qui veut que des efforts particuliers soient faits afin de donner aux exclus accès aux nouvelles technologies.

L'année qui touche à sa fin a permis d'inciter l'opinion publique internationale à soutenir la culture de la paix. Sur les 60 millions de signatures qui ont signifié un appui au Manifeste 2000 de l'UNESCO en faveur d'une culture de la paix et de la non-violence, la petite partie qui provenait de Mongolie représente un engagement humble mais néanmoins important pris par un grand nombre de mes compatriotes de pratiquer la tolérance et la non-violence dans leur vie de tous les jours.

Permettez-moi, pour terminer, de citer une éducatrice italienne, Maria Montessori qui a noté que

« l'établissement d'une paix durable est l'oeuvre de l'éducation; tout ce que peut faire la politique c'est d'empêcher que nous n'entrions en guerre ».

En effet, les règlements politiques à eux seuls ne suffisent pas pour maintenir une paix durable. Une culture

de paix, de tolérance et de non-violence doit être inculquée à chaque individu depuis son plus jeune âge. L'avenir appartient à nos enfants et pour que cet avenir soit fait de paix et de prospérité, il faut que nos enfants grandissent dans la conviction que la compréhension, la tolérance et la solidarité sont les véritables forces qui rendront les armes de guerre obsolètes.

**M. Carranza** (Guatemala) (*parle en espagnol*) :

« Les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix ».

C'est dans cette notion issue du préambule de l'Acte constitutif de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) qu'est né le concept d'une culture de paix. L'essence même de l'édification d'une culture de paix réside dans la prévention de la violence et des conflits.

En cette Année internationale de la culture de la paix, nous devons prendre davantage conscience de l'importance des valeurs, des attitudes, des traditions, des coutumes, des comportements et des modes de vie qui respectent la vie, les êtres humains et leurs droits et qui consacrent, en même temps qu'ils encouragent, des interactions et des échanges sociaux basés sur les principes de la liberté, de la justice, de la démocratie, des droits de l'homme, de la tolérance et de la solidarité. Ce sont là les valeurs qui s'inscrivent dans le cadre de l'objectif d'un rejet total de la violence et qui s'efforcent de prévenir les conflits en essayant de s'attaquer à leurs causes.

Nous nous félicitons des mesures prises par l'UNESCO et d'autres organismes des Nations Unies pour promouvoir la culture de la paix. Nous nous félicitons également de la Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde. Nous sommes certains que le Programme d'action en faveur d'une culture de paix sera le cadre de référence qui non seulement encouragera la communauté internationale dans les efforts qu'elle déploie pour réaliser la paix mondiale, mais de plus permettra de prévenir la violence et de contribuer à la paix mondiale.

Le Guatemala est l'un des pays qui ont le privilège de bénéficier d'un programme d'action en faveur d'une culture de paix. Le projet « Culture de paix au Guatemala » est un programme de l'UNESCO qui fonctionne avec l'appui financier du Gouvernement

italien en partenariat avec le Ministère de l'éducation du Guatemala.

Depuis la signature des accords de paix, le 29 décembre 1996, le Guatemala a entrepris un processus de consolidation de la paix qui se base sur une culture de paix et de participation démocratique. Les accords de paix ont jeté les bases d'un élargissement de la vie politique et sociale, permettant ainsi d'encourager la participation au débat national de groupes et de secteurs qui restaient traditionnellement en marge.

Le projet « Culture de paix au Guatemala » cherche à mobiliser la société en faveur d'une culture de paix et de non-violence. L'idée centrale de ce projet est que les acteurs institutionnels et non institutionnels – tels que les hommes, les femmes, les adolescents, les garçons, les fillettes, les universitaires, les pouvoirs publics, les intellectuels, les chefs d'entreprise, les responsables religieux et les maires, notamment, participent à un effort soutenu pour que, dans nos pratiques quotidiennes, on renforce et on apprécie la vie démocratique, les possibilités de développement et la coexistence pacifique rendus possibles par la signature des accords de paix.

Ce projet a contribué à encourager la réflexion et la discussion sur le thème de la culture de la paix dans la société civile et a favorisé une formation sur des thèmes liés à la culture de la paix parmi les enseignants, les animateurs de mouvements de jeunesse et les animateurs de communautés. Par ailleurs, des contacts sont coordonnés et établis avec le Ministère de l'éducation afin d'intégrer le thème de la culture de la paix et de la démocratie dans les programmes scolaires révisés et dans les programmes d'éducation civique.

Par ailleurs, d'autres aspects envisagés dans le projet pour contribuer à la consolidation du processus de paix dans notre pays sont la promotion de la responsabilité des citoyens, la reconnaissance et le respect des réalités et du pluralisme socioculturels et l'appui à la promotion intégrale des jeunes, la diffusion de l'éducation civique et de l'éducation en vue de la citoyenneté démocratique ainsi que la promotion de relations interculturelles.

C'est par le biais de séminaires, de conférences, de cours de formation, d'études et de recherches, d'activités communautaires pour les jeunes et de coopération et d'appui entre les institutions nationales et internationales que le projet de culture de paix s'est

appliqué à former des agents d'une culture de paix et à encourager le rejet de la violence dans tous les domaines des relations sociales, en particulier parmi les jeunes.

J'ai le plaisir d'annoncer que plus de 25 associations, universités, écoles, entreprises, sociétés de communication et agences gouvernementales se sont associées à cette Année internationale de la culture de la paix au Guatemala et que plus de 35 manifestations ont été organisées dans le but de promouvoir la culture de la paix et le rejet de la violence.

Nous constatons aussi avec satisfaction que le Secrétaire général a proposé que l'UNESCO continue de jouer son rôle de coordination au cours de la décennie à venir et que l'UNESCO a accepté. Ces initiatives nous permettront de continuer à participer au processus de renforcement et de promotion de la culture de paix tant dans notre société que dans d'autres pays du monde qui recherchent la paix et la justice sociale.

Pour terminer, ma délégation souhaiterait remercier l'Organisation des Nations Unies pour le rôle de chef de file qu'elle a joué dans la promotion d'une culture de paix au niveau mondial. Dans le cas particulier du Guatemala, nous remercions l'UNESCO de son inestimable contribution et les pays amis qui ont collaboré à l'appui des efforts nationaux de consolidation de la paix. Nous félicitons de même l'UNESCO pour son travail de coordination de l'Année internationale de la culture de la paix, dont le succès se reflète dans le fait que tant de pays et tant de personnes y ont participé, y compris les plus de 60 millions de personnes qui ont signé le Manifeste 2000 afin de soutenir une culture de paix et de rejet de la violence.

**Mme Austria-Garcia** (Philippines) (*parle en anglais*) : Permettez-moi de dire tout d'abord que les Philippines appuient la Déclaration et le Programme d'action en faveur d'une culture de paix qui ont été adoptés lors de la cinquante-troisième session. Les Philippines ont participé activement aux délibérations qui ont été consacrées à ce sujet à l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et sont donc heureuses de voir ces délibérations porter leurs fruits.

Les événements des deux dernières décennies nous ont laissé espérer que la paix pouvait être à notre portée. Nous avons assisté à la fin de la guerre froide, à la chute du rideau de fer, au rétablissement de la démocratie et nous avons vu des pays accomplir des progrès

qu'ils n'avaient jamais réalisés auparavant. Nous avons vu la mondialisation unir des pays et les technologies de l'information relier ceux d'entre nous qui se trouvent loin de tout. Cependant, parallèlement à cette vision optimiste de progrès et de prospérité, il y a une violence effrénée, un mécontentement profond et une crainte profondément enracinée tandis qu'une foule d'êtres humains vivent dans l'extrême misère et la pauvreté.

Il y a quelques mois nos dirigeants se sont réunis pour examiner les moyens de faire face aux préoccupations urgentes de notre monde : la pauvreté, la faim, la maladie, la dégradation de l'environnement, le besoin de logements et d'autres questions encore. Mais leurs délibérations ont convergé sur un seul sujet, dont la réalisation semble toujours nous échapper : il s'agit de la paix.

La paix n'est pas une notion nouvelle. Nous en parlons depuis des siècles. Les philosophes et les politologues ont traité en profondeur le sujet de la paix et ont entrepris des études pour analyser le comportement de l'homme dans ses moindres détails afin de trouver le chaînon manquant qui pourrait nous mener à cette paix qui nous échappe. Pourquoi la paix est-elle si difficile à atteindre? Les politologues diraient que s'ils connaissaient la réponse à cette question, il n'y aurait plus de guerres.

Alors que la réponse semble nous échapper, il est réconfortant de voir que nous avons fait preuve d'une ferme détermination d'éliminer la guerre. La Déclaration et le Programme d'action en faveur d'une culture de paix et la poursuite du dialogue pour régler nos différends sont la preuve de notre engagement. Il ne nous reste maintenant qu'à passer aux actes.

Notre programme d'action en faveur d'une culture de paix définit à juste titre l'éducation comme l'un des piliers de base de la promotion d'une culture de paix dans l'esprit de nos peuples – et il convient que nous poursuivions cette initiative. Les nouveau-nés n'ont aucune idée de la nature du monde dans lequel ils entrent. Nous, qui les avons précédés, les habitons à leur nouvel environnement. Nos sociétés les orientent vers les normes et les valeurs qui sont estimées. Malheureusement, il nous arrive parfois de souligner les différences qui existent entre nous au lieu de mettre l'accent sur l'humanité qui nous est commune. Permettez-moi de proposer que, dès le début de la vie humaine, nous initiions nos enfants à la voie de la paix et

les formions à des valeurs basées sur le respect de la vie de chacun d'entre nous, le respect de la loi et de la justice et la promotion de la tolérance. Débarrassons-nous de nos partis-pris et de nos préjugés qui ont érigé des barrières entre nous et dans notre monde. Servons-nous des médias pour promouvoir la valeur de l'empathie pour que nos enfants ne demandent pas mieux que de comprendre les autres et d'accepter les différences. Mobilisons les nouvelles technologies de l'information pour promouvoir un mode de vie qui préconise et encourage la paix.

L'année prochaine marquera le début de la Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde. Efforçons-nous tous de donner à ces enfants, qui sont nos enfants, la possibilité de connaître la paix au cours de leur vie. Mais, avant tout, plantons dans leurs coeurs les graines de la culture de la paix pour qu'ils puissent, à l'avenir, récolter les fruits de la paix.

**M. Patricio** (Mozambique) (*parle en anglais*) : D'emblée, j'aimerais exprimer ma satisfaction du rapport du Secrétaire général sur la Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde (A/55/377).

Nous sommes persuadés que les principes directeurs importants établis dans ce rapport seront très utiles pour l'adoption de mesures concrètes qui nous permettront de mettre réellement en oeuvre la Déclaration et le Programme d'action en faveur d'une culture de la paix pour la décennie adoptés l'année dernière par l'Assemblée générale.

La proclamation de l'année 2000 Année internationale de la culture de la paix représente un excellent point de départ et une occasion pour nous de réfléchir aux mesures intersectorielles qui sont nécessaires pour faire en sorte que la culture de la paix soit au centre des efforts que déploient l'ONU, les gouvernements et les autres acteurs internationaux et nationaux en vue de parvenir à un monde plus juste et plus pacifique au cours du nouveau millénaire.

C'est en considération de l'importance cruciale d'une culture de la paix que le Sommet du millénaire a inclus la notion d'une culture de paix parmi les valeurs fondamentales qui doivent sous-tendre les relations internationales au XXI<sup>e</sup> siècle. Selon la Déclaration du millénaire :

« Les êtres humains doivent se respecter mutuellement dans toute la diversité de leurs croyances, de leurs cultures et de leurs langues. Les différences qui existent au sein des sociétés et entre les sociétés ne devraient pas être redoutées ni réprimées, mais vénérées en tant que bien précieux de l'humanité. Il faudrait promouvoir activement une culture de paix et le dialogue entre toutes les civilisations. » (A/RES/55/2, par. 6)

Le rapport dont nous sommes saisis suggère tout un éventail d'actions visant à faire des enfants le centre d'intérêt de la Décennie. Nous estimons que c'est là une mesure importante qui permettra de mettre fin aux souffrances démesurées auxquelles les enfants sont soumis du fait de différentes formes de violence. Les enfants sont, à coup sûr, gravement affectés en temps de paix et en temps de guerre, notamment par les conséquences des catastrophes naturelles, le génocide, les conflits armés et les autres situations d'urgence humanitaire.

Nous ne devons reculer devant aucun effort pour mettre fin à cette situation. Le Représentant spécial du Secrétaire général chargé d'étudier l'impact des conflits armés sur les enfants, M. Olara Otunnu, a présenté à cet égard d'importantes recommandations en s'inspirant du rapport de Mme Graça Machel; nous devons tous nous efforcer de les mettre en oeuvre. Nous devons non seulement ratifier, mais aussi et surtout mettre en pratique la Convention relative aux droits de l'enfant et d'autres instruments juridiques internationaux pertinents qui protègent les enfants.

Nous devons tous oeuvrer de concert afin de nous attaquer aux causes profondes des conflits qui entraînent des souffrances indicibles pour d'innocents civils et en particulier pour les enfants, qui sont aussi bien les victimes que les instruments de la violence. À cette fin, nous devons tous appliquer, élargir et soutenir une culture de paix parmi tous les membres de nos sociétés et de nos pays.

Le débat consacré hier aux causes des conflits en Afrique a mis en relief le fait que le monde continue d'être ravagé par de nombreux conflits, dont la plupart se déroulent en Afrique. Il a également été indiqué que toute mesure sérieuse visant à mettre fin à la prolifération des conflits en Afrique, aussi bien qu'ailleurs, exige de la part de tous les acteurs internationaux qu'ils fassent des efforts concertés pour s'attaquer aux causes profondes des conflits.

L'ONU, tous les pays donateurs et institutions doivent s'attaquer sérieusement aux problèmes de la pauvreté, de la faim, de l'analphabétisme et des maladies – telles que le VIH/sida, le paludisme et la tuberculose – qui affectent une grande partie de la population mondiale. De même, il est nécessaire de s'attaquer au problème de la dette extérieure, de promouvoir les investissements et la croissance économique, de fournir des niveaux suffisants d'aide internationale et d'ouvrir les marchés mondiaux au monde en développement.

Une culture de paix n'aura de sens et ne donnera de résultats positifs que si toutes les parties internationales et nationales s'attaquent sérieusement aux causes des conflits et créent ainsi un environnement propice à la paix et à la sécurité dans le monde. Conscients du fait que les guerres prennent naissance dans l'esprit des hommes, nous estimons que la culture de la paix et de la non-violence représente un moyen important et efficace d'empêcher l'apparition et la répétition des conflits.

Venant d'un pays qui a connu une très longue guerre d'agression, mais qui maintenant jouit de la paix et de la stabilité, je ne saurais trop insister sur la valeur des principes de pardon, de tolérance et de réconciliation en tant que clef de voûte de la promotion d'une paix durable. Notre peuple chérit la paix et la stabilité au Mozambique, en Afrique australe, dans toute l'Afrique et dans le monde entier, et il a toujours lutté pour elles.

L'histoire du succès du processus de paix au Mozambique reflète le choix délibéré qui a été fait par notre peuple pour consolider la paix grâce à un processus de dialogue continu dans un climat de tolérance, d'unité dans la diversité et de respect des choix et des libertés individuels, en tant que fondations d'une paix durable pour le pays et de marche régulière vers le développement durable et le progrès.

Faire des enfants le centre d'intérêt de la Décennie ne peut que nous permettre d'améliorer nos acquis dans le domaine de la réalisation d'une paix et d'une sécurité durables. Les enfants d'aujourd'hui sont les hommes d'État, les membres de professions libérales, les mères ou les pères de demain. L'éducation est véritablement l'instrument le plus approprié pour introduire et diffuser une culture de paix et de non-violence. Il faut apprendre aux enfants, aux jeunes et aux adultes à adopter les valeurs de tolérance, d'égalité, d'amitié, de compréhension et de respect de la dignité humaine,

sur la base de principes universels en même temps que des traditions et de l'expérience de chaque société.

Le succès de la Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde exige, à notre avis, que les gouvernements, les organisations internationales et la société civile y participent pleinement à tous les niveaux.

À cet égard, nous voudrions appuyer la stratégie présentée dans le rapport du Secrétaire général pour la mise en oeuvre d'un mouvement mondial en faveur d'une culture de paix qui demande une participation de tous, à tous les niveaux de la société, pour le passage d'une culture de guerre et de violence à une culture de paix et de non-violence.

Le Mozambique continuera de collaborer activement avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et d'autres institutions des Nations Unies pour promouvoir une culture de paix, aussi bien au Mozambique que dans le reste du monde. Le succès de la mise en oeuvre de la Décennie constituera un pas dans le sens d'un monde meilleur pour les générations à venir et permettra de renforcer les bases d'un monde plus pacifique, plus prospère et plus juste.

Enfin, je voudrais remercier le Secrétaire général de l'engagement qu'il continue de manifester face à la cause de la paix partout dans le monde. Je voudrais aussi remercier l'UNESCO et les autres institutions spécialisées de l'ONU des initiatives qu'elles ont adoptées en ce qui concerne la Décennie.

Le Mozambique s'engage à nouveau en faveur du principe d'une culture de paix et de non-violence et il est prêt à apporter sa contribution au succès de la Décennie.

**M. Andino Salazar** (El Salvador) (*parle en espagnol*) : Je voudrais exprimer la satisfaction que ressent la délégation d'El Salvador face à l'examen détaillé que l'Assemblée générale consacre actuellement à la question importante intitulée « Culture de la paix », en particulier alors même que nous fêtons l'Année internationale de la culture de la paix proclamée par l'Assemblée dans sa résolution 52/15 du 20 novembre 1997.

El Salvador attache une grande importance et une considération spéciale à ce point parce que la culture de la paix est intimement liée au processus de consoli-

dation de la paix en El Salvador, à l'issue du conflit armé qui a affligé le pays pendant les années 80. La société salvadorienne a acquis une grande expérience qu'elle a accumulée pendant le processus de négociations et, par la suite, au cours des étapes de reconstruction et de réconciliation nationale.

Avec l'organisation du premier Forum national de réflexion sur l'éducation et la culture de paix qui s'est tenu les 28 et 29 avril 1993 à San Salvador, le Gouvernement salvadorien – sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et d'autres organismes internationaux – a contribué à établir, au niveau international, les fondations théoriques et pratiques qui par la suite seraient reprises par la communauté internationale pour examiner et adopter une Déclaration et un Programme d'action en faveur d'une culture de paix.

Parmi les principales réflexions fondées sur l'expérience d'El Salvador, on peut mentionner notamment l'idée selon laquelle, pour promouvoir une culture de paix, il faut définir des critères favorables à un programme systématique de culture de paix. Ces critères doivent garantir que ce programme devienne une tâche pour la nation tout entière.

Par ailleurs, le Programme de culture de la paix devrait faciliter l'apparition d'une nouvelle identité qui tienne compte du processus de « développement humain ». Pour cela, il faudrait tenir compte des facteurs culturels qui vont à l'encontre de la paix, tant dans la vision d'identité nationale qui existait avant le conflit, que dans celles qui ont été créées par la suite.

En outre, il est indispensable de concilier ces visions culturelles avec la paix en créant les espaces de dialogue culturel nécessaires pour sauver, créer et diffuser des valeurs de paix au moyen de l'éducation, de la communication sociale, de la créativité culturelle et de l'exercice de la démocratie. Dans la vie quotidienne, ces valeurs seront assumées lorsqu'il sera prouvé qu'elles facilitent la satisfaction de désirs, de besoins et d'aspirations communes et qu'elles favorisent la solidarité entre les individus et les peuples. Le principe central qu'implique la culture de la paix est donc que le système politique doit avoir comme référence morale le respect inconditionnel de tous les droits de l'homme.

Pour El Salvador, le fait qu'il existe un programme de culture de paix et d'identité nationale n'implique pas que toutes les sociétés doivent devenir semblables les unes aux autres. Au contraire, la

concertation suppose que chacune des différentes parties à un conflit reconnaisse, sur la base de ses propres principes et conformément à ceux-ci, ses propres intérêts et ceux des autres secteurs dans le programme national, ainsi que les intérêts communs qui confèrent une légitimité au processus.

Une culture de paix ne fait pas disparaître les conflits et les divergences qui existent au sein des sociétés et entre les nations. Une culture de paix cherche à offrir d'autres solutions pacifiques à ces conflits et à ces divergences en harmonisant les intérêts communs fondamentaux, ce qui permet d'éviter la désintégration de la société et d'encourager le renforcement du tissu social, favorisant ainsi la justice et l'équité. En même temps, une culture de paix doit garantir à tous les membres de la société qu'ils se reconnaîtront en tant que parties intégrantes de cette société, à laquelle ils sont étroitement liés, interdépendants au sein d'une identité nationale unique.

El Salvador comprend que la construction d'une culture de paix ne consiste pas en un acte unique, pas plus qu'en une somme d'activités ou de projets. Il s'agit plutôt d'un processus participatif permanent, concerté, systématique et global qu'il convient d'intégrer dans la dynamique de la construction nationale en divers domaines : politique, économique, social et culturel. Par conséquent, cet effort de construction d'une culture de paix doit avoir un caractère stratégique conforme aux principes fondamentaux et universels de l'être humain, afin de promouvoir le développement humain durable.

Dans ce contexte, l'Assemblée générale a déclaré dans sa résolution 39/11, adoptée le 12 novembre 1984, que les peuples de la terre ont un droit sacré à la paix et que préserver le droit des peuples à la paix et promouvoir la réalisation de ce droit constituent une obligation fondamentale pour chaque État. Cette affirmation a également été reconnue et adoptée au niveau panaméricain par les ministres des relations extérieures et les chefs de délégation des États Membres de l'Organisation des États américains (OEA), qui se sont réunis à Caracas, au Venezuela, à l'occasion de la commémoration du cinquantième anniversaire de l'adoption de la Charte de l'OEA. Dans ce qu'on appelle la Réaffirmation de Caracas, nous nous engageons à encourager la culture de paix, de développement et de non-violence en reconnaissant explicitement le droit à la paix comme inaliénable et inhérent à la dignité de la personne humaine.



Le Gouvernement salvadorien est fortement attaché à la promotion et au renforcement de la culture de paix, comme l'a souligné notre Ministre des relations extérieures dans son intervention lors du débat général de l'Assemblée du millénaire en réaffirmant l'importance qu'El Salvador accorde

« aux efforts continus visant à consolider une culture de paix, notamment à la veille de la Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde. » (A/55/PV.19, p. 16)

À la suite de l'adoption par l'Assemblée générale de la Déclaration et du Programme d'action en faveur d'une culture de paix, le Gouvernement salvadorien a adopté plusieurs mesures en vue d'appliquer le Programme d'action, parmi lesquelles on peut souligner les suivantes. Premièrement, le Festival annuel pour la paix qui se tient chaque année en janvier afin de commémorer la signature des accords de paix et d'encourager une réflexion des citoyens sur le thème de la paix. Deuxièmement, il faut noter le renforcement du Programme Culture de paix et de démocratie en Amérique centrale, réalisé par l'Université pour la paix. Ce programme a donné lieu à plus de six conférences spécialisées qui ont contribué à une meilleure compréhension et à une meilleure conceptualisation de la culture de paix en El Salvador. Il a également permis d'éveiller l'intérêt des médias quant à la nécessité urgente de construire une culture de paix dans le pays. Troisièmement, deux forums militaires centraméricains pour la culture de la paix ont été tenus en El Salvador dans le but d'analyser le rôle des forces armées et des armées en Amérique centrale en matière de renforcement de la démocratie, de l'état de droit, du développement, de l'intégration centraméricaine et de la culture de la paix, dans le contexte international et régional actuel.

Quatrièmement, notre Ministère des relations extérieures et le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) ont signé un accord établissant un bureau de l'UNESCO pour le programme de culture de la paix. Ainsi, El Salvador est devenu le premier pays au monde où le bureau de l'UNESCO se consacrera entièrement à la promotion et au renforcement de la culture de la paix dans le pays.

Cinquièmement, nous avons activement encouragé le thème de la culture de paix dans toutes les instan-

ces multilatérales, et en particulier par le biais d'une résolution sur la question que la Commission des droits de l'homme a adoptée en 1997 par consensus.

Sixièmement, nous avons intégré la culture de la paix dans le plan du gouvernement du Président Francisco Flores, qui a pour nom « La nouvelle alliance » et qui couvre la période 1999-2004.

Septièmement, l'Assemblée législative d'El Salvador a proclamé l'année 2000 « Année nationale de la culture de la paix ».

Huitièmement, nous avons créé un Comité national pour la culture de la paix présidé par le Ministère des relations extérieures, qui réunit diverses institutions d'État et des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux qui participent à la promotion de la culture de paix. Au nombre de ses principales activités, il est chargé d'élaborer et d'appliquer le Plan d'action national sur une culture de paix dans lequel quatre grands domaines sont envisagés : éducation pour la paix; mesures de prévention et d'élimination de la violence; mesures pour promouvoir la participation démocratique; et promotion de mécanismes de règlement des conflits par des moyens non conventionnels.

Enfin, le Parlement d'Amérique centrale a récemment adopté la résolution AP/2-CXVII- 2000 intitulée « Appui à la commémoration du Manifeste 2000 : Année internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix ».

Permettez-moi de conclure en réaffirmant l'engagement et la volonté politique du Gouvernement salvadorien face à la tâche importante que constituent la promotion et le renforcement de la culture de paix. C'est la contribution de notre pays aux buts et principes des Nations Unies en matière de maintien de la paix et de la sécurité internationales. Par ailleurs, nous reconnaissons par là que la création de l'ONU a été le premier pas décisif de la communauté internationale vers l'édification d'une culture de paix. Nous nous donnons pour tâche dans l'avenir immédiat de veiller à ce que cet effort se poursuive, comme tous les chefs d'État et de gouvernement ayant participé au Sommet du millénaire l'ont reconnu dans la Déclaration du millénaire, où ils ont affirmé qu'il faut promouvoir activement une culture de paix et le dialogue entre toutes les civilisations en tant que valeurs fondamentales qui doivent guider les relations internationales au XXI<sup>e</sup> siècle.

**M. Jerandi** (Tunisie) : La culture de la paix est une question qui se situe au coeur des objectifs et des préoccupations de l'Organisation des Nations Unies, dont chaque action, chaque réalisation et chaque effort tend en définitive à servir la paix.

L'examen de cette question revêt au cours de cette cinquante-cinquième session une importance toute particulière, en ce qu'il intervient à un moment où la communauté internationale fête en l'an 2000, en cours, l'Année internationale de la culture de la paix, proclamée comme telle par l'Assemblée générale dans sa résolution 52/15 du 20 novembre 1997 et où le monde s'apprête à entamer la Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde, proclamée également par l'Assemblée générale dans sa résolution 53/25 du 10 novembre 1998. Deux autres importantes manifestations internationales sont à signaler, à savoir la proclamation de l'année 2001 Année du dialogue entre les civilisations, et la tenue de la Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée, en Afrique du Sud en 2001; ceci, pendant que se poursuit depuis 1995 une action d'envergure internationale sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture en faveur de la tolérance.

Il s'agit là assurément d'un élan international sans précédent au profit de la paix et de la culture de la paix. C'est en fait un moment unique dans l'histoire de l'humanité, un moment dont toute l'importance et la symbolique ont été rendues par le Sommet du millénaire qui a regroupé les dirigeants du monde entier en septembre dernier à New York, dans ce qui est le plus grand rassemblement de chefs d'État et de gouvernement de l'histoire humaine. Témoin de cela est la Déclaration du millénaire adoptée à l'issue de ce Sommet, document sur la mise en oeuvre duquel les États Membres se penchent actuellement dans le cadre de consultations de l'Assemblée générale.

Consciente de l'importance des efforts à entreprendre au cours de la période à venir en vue du renforcement de la culture de la paix comme fondement de la paix et de la sécurité et du bien-être dans le monde, la communauté internationale s'est dotée en 1998 d'un Programme d'action en faveur d'une culture de paix, programme que l'Assemblée générale avait adopté par sa résolution 53/243 B du 13 septembre 1999, résolution par laquelle elle avait aussi adopté une Déclaration en faveur d'une culture de paix. La Déclaration et le

Programme d'action sont deux précieux documents qui tracent la voie d'une action internationale soutenue destinée à ancrer dans la durabilité les supports de la paix, pendant que nous célébrons l'année 2000 en tant qu'Année internationale de la culture de la paix et que nous observerons la Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde (2001-2010).

Ainsi, la Déclaration souligne la haute priorité devant être accordée à la transformation des valeurs, des attitudes, des comportements et des modes de vie de manière à ce qu'ils favorisent la paix entre les individus, les groupes et les nations. Elle affirme à juste titre le lien puissant entre l'épanouissement d'une culture de la paix, une action résolue et continue des divers acteurs de la vie internationale dans des domaines aussi variés que ceux du règlement pacifique des conflits, du respect et de l'entente mutuelle et de la coopération internationale, de la promotion de la démocratie, du développement et du respect universel de tous les droits de l'homme et de toutes les libertés fondamentales, de l'élimination de la pauvreté et de l'analphabétisme et de la réduction des inégalités au sein des nations et entre elles, de la promotion du développement économique et social durable, de l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, du respect et de la protection des droits de l'enfant, de la promotion de la liberté de circulation de l'information à tous les niveaux, et d'une gestion des affaires publiques plus transparente et d'une responsabilité accrue en la matière.

L'élimination de toutes les formes de racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y sont associées, la promotion de la compréhension, de la tolérance et de la solidarité entre toutes les civilisations, tous les peuples et toutes les cultures, y compris à l'égard des minorités ethniques religieuses et linguistiques sont d'autres domaines que préconise la Déclaration de l'Assemblée générale pour une action de promotion d'une culture de la paix.

La même Déclaration met en évidence non seulement le rôle certes essentiel que doivent jouer les gouvernements mais aussi celui qui revient à la société civile et aux médias dans le développement d'une telle culture, tant il est vrai que s'agissant en définitive d'une oeuvre globale d'éducation, la responsabilité ne peut être que collective. Par la Déclaration et le Programme d'action en faveur d'une culture de la paix adoptés en 1999, l'Assemblée générale a fait oeuvre

novatrice. De fait, comme le remarque si justement le Secrétaire général dans son rapport sur la question, les orientations du Programme d'action correspondent à des secteurs prioritaires de l'action de l'ONU mais, ce qui est nouveau, est leur association en un ensemble conceptuel cohérent, celui d'une culture de la paix et de la non-violence, en un cadre unique, propre à maximiser leurs complémentarités et leurs synergies.

C'est dire combien ces divers domaines d'action sont complémentaires et interdépendants. Comment pourrait-on séparer ou différencier entre les fonctions et finalités de domaines comme ceux de l'éducation, du développement économique et social durable, du respect et de la promotion des droits de l'homme, de la promotion de la tolérance et de la solidarité, de la libre circulation de l'information ou le maintien de la paix et de la sécurité internationales? Le Programme d'action en faveur d'une culture de paix associe heureusement l'ensemble de ces domaines et encourage l'action complémentaire et coordonnée entre eux.

C'est cette approche globale et multidimensionnelle que la Tunisie a adoptée et qu'elle met en oeuvre constamment au plan intérieur et dans son action à l'extérieur pour consolider les fondements de la paix dans son acception la plus large, mue par les valeurs de la tolérance, de l'ouverture et du dialogue ancrées dans son histoire plusieurs fois millénaire. La Tunisie croit fermement que les relations entre nations ne peuvent se développer ni prospérer que dans un climat de dialogue, de concorde et de solidarité, dans le respect mutuel et la coopération sur un pied d'égalité tant il est vrai que les êtres humains, par-delà leur nationalité et leur appartenance raciale, religieuse et culturelle, partagent tous la même foi en les valeurs impérissables de liberté, de justice, d'égalité, de tolérance et de paix.

Nous estimons que pour donner toute leur plénitude à l'année 2000, proclamée Année internationale de la culture de la paix, et à la décennie 2001-2010 en tant que Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde, et pour atteindre les objectifs qui leur sont assignés par la communauté internationale, il est de la plus haute priorité que se rassemblent les énergies et les efforts sincères et déterminés de tous les acteurs de la vie internationale, fussent-ils des gouvernements, des composantes de la société civile ou des organisations régionales et internationales.

Le rôle central de l'Organisation des Nations Unies, en tant que forum universel unique en son genre, et de l'UNESCO, en tant qu'organisation au rôle privilégié dans le domaine de l'éducation et de la formation ont une mission essentielle à la réussite de laquelle nous devons tous contribuer.

Au bonheur de l'humanité, le XXI<sup>e</sup> siècle ne commence pas comme avait commencé son précédent qui avait alors inauguré une période de souffrances et d'affres de la guerre. Pour la préservation de cette évolution, en somme, pour la préservation de la paix aucun effort ne doit être épargné. Il y va du devenir de l'humanité en cette étape cruciale de son histoire. Une mobilisation internationale en faveur de la paix par le développement et la promotion de la culture de la paix est la voie la plus sûre et la moins coûteuse.

**M. Kobayashi** (Japon) (*parle en anglais*) : Alors que nous abordons le nouveau siècle, la réalité déplorable est que la communauté internationale continue de connaître de graves tragédies provoquées par les conflits, la violence et la discrimination. Il est donc essentiel qu'en commémorant l'Année internationale de la culture de la paix, nous renforçons nos efforts pour réaliser un monde où chaque être pourra vivre à l'abri de la peur. Dans ce contexte, nous estimons que le lancement de la Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde est d'une importance particulière puisqu'elle donnera une impulsion nouvelle à nos efforts en vue de créer une culture de paix en encourageant le respect de la vie et de la dignité des autres, ainsi qu'en favorisant la compréhension entre les différentes cultures.

Comme le signale à juste titre le rapport du Secrétaire général sur la Décennie internationale, la démarche que nous adopterons pour construire une culture de la paix pourrait comprendre un large éventail d'activités. Ce qui donne à la notion de culture de la paix son caractère original, c'est le fait qu'elle insiste sur la corrélation qui existe entre tous les domaines d'activité relatifs à la réalisation de la paix et de la non-violence dans le monde. Reconnaisant ce facteur et répondant à l'appel lancé en faveur d'un mouvement mondial que contient le Programme d'action en faveur d'une culture de la paix, tous les acteurs de la communauté internationale, y compris la société civile et les organisations internationales, doivent renforcer leurs efforts pour cultiver et consolider une culture de la paix par l'éducation et le dialogue.

Ma délégation croit fermement que, comme la Déclaration le rappelle, nous avons la responsabilité d'encourager une culture de paix, en particulier parmi les jeunes générations, dont les membres construiront la société de l'avenir. Se fondant sur cette conviction, le Gouvernement japonais a mené les activités suivantes dans le but de promouvoir une culture de la paix :

Premièrement, au niveau gouvernemental, afin de sensibiliser la population japonaise et de diffuser la notion de culture de la paix, le Gouvernement japonais a lancé une campagne publicitaire et produit des brochures sur la question qu'il a distribuées aux établissements d'enseignement de tout le pays. Par ailleurs, en mars dernier, un colloque consacré à la culture de la paix a été organisé dans le cadre du Programme mondial 2000 d'échanges entre jeunes, qui est un forum pour des jeunes venus de plus de 40 pays du monde pour débattre de questions d'intérêt mondial.

Deuxièmement, le Japon soutient activement les organisations non gouvernementales (ONG) qui jouent un rôle important dans la promotion de la culture de la paix. La Fédération nationale des associations pour l'UNESCO a produit au Japon des matériels d'éducation et des manuels à l'intention des enfants portant sur une culture de paix. Ce matériel a été publié en japonais en traduisant les textes modèles de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et il a été distribué dans toute la nation. La Fédération a d'autre part activement participé au Manifeste 2000, initiative qui invite chacun à vivre dans la paix et la non-violence. Au Japon, une campagne menée sur la voie publique et sur l'Internet au niveau des communautés a réussi à recueillir plus d'un million de signatures, qui ont été soumises en septembre dernier par des délégués de la jeunesse japonaise à M. Koichiro Matsuura, Directeur général de l'UNESCO. Beaucoup d'autres initiatives ont été entreprises par des ONG, dont certaines en collaboration étroite avec le Ministère des affaires étrangères et le Ministère de l'éducation du Japon.

Ma délégation estime que l'UNESCO doit jouer un rôle majeur dans la création d'un mouvement mondial en faveur d'une culture de paix. Nous félicitons l'UNESCO pour la contribution que cette organisation a apportée en tant que principal coordinateur de l'Année internationale de la culture de la paix. Le Japon espère que l'UNESCO poursuivra ses efforts en vue d'intensifier l'impulsion acquise au cours de l'année. En particulier, le Japon espère que l'UNESCO

jouera le rôle de chef de file s'agissant de mettre en oeuvre des programmes d'éducation de façon à promouvoir la compréhension mutuelle, la paix et la tolérance et à contribuer à prévenir la violence et les conflits, comme le mentionne le Cadre d'action de Dakar. Nous sommes convaincus que l'Année des Nations Unies pour le dialogue entre les civilisations contribuera aussi à renforcer la compréhension entre les cultures et à promouvoir les causes de la Décennie internationale. Et nous apprécions les initiatives prises en la matière par le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, qui sont capitales pour favoriser une culture de la paix parmi les jeunes.

Le préambule de l'Acte constitutif de l'UNESCO affirme que

«les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix».

Le Japon partage cette opinion et il est convaincu que toutes les activités menées en vue de l'Année internationale de la culture de la paix jetteront les semences de la paix dans l'esprit des peuples aujourd'hui. Ces semences prendront ensuite racine, fleuriront et s'épanouiront en un solide rempart de la paix. Permettez-moi de vous assurer que le Japon participera très activement aux efforts qui seront déployés dans le monde à cette fin.

**Mme Chassoul** (Costa Rica) (*parle en espagnol*) : Tout d'abord, permettez-moi de saisir cette occasion pour faire part des condoléances les plus sincères du Gouvernement et du peuple costa-ricains aux familles des victimes des catastrophes aériennes qui se sont produites ces derniers jours.

Par ailleurs, nous souhaitons exprimer la reconnaissance de notre délégation au Secrétaire général pour son précieux rapport sur la Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde. Nous remercions également le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) pour son rapport sur l'application de la Déclaration de principes sur la tolérance et du Plan d'action destiné à donner suite à l'Année des Nations Unies pour la tolérance. Je voudrais également remercier l'Ambassadeur Chowdhury, du Bangladesh, qui nous a présenté la question.

Pendant des siècles, l'humanité a vécu à l'ombre d'une culture de guerre, de destruction et de mort. La violence et la haine ont régné dans le coeur des hommes. Les nations se sont vues entraîner dans des conflits armés et sociaux à cause de l'hostilité qui régnait. Combien de vies ont-elles été gâchées, combien de rêves, d'espoirs et d'aspirations abandonnés en chemin? Combien d'innocence s'est perdue et combien de tristesse a-t-on engendré?

En ce moment, alors que commence un nouveau millénaire, l'humanité se trouve dans des circonstances favorables pour modifier cette situation et implanter une culture de la paix. Les ombres de la guerre froide et de la course aux armements se sont envolées. Le voile de l'affrontement idéologique a enfin été levé et chaque jour on comprend mieux la barbarie que représentent la guerre et l'injustice. Le monde nous offre aujourd'hui un champ fertile où planter les semences de la paix dans le but de remplacer les excès de la destruction et des conflits par les vertus que sont la paix, la tolérance et la coopération entre tous les hommes.

Afin de réaliser ce noble objectif, il est indispensable de créer, comme l'indique le Programme d'action adopté en 1999, un mouvement mondial qui encourage la culture de la paix. La proclamation solennelle de l'année 2000 Année internationale de la culture de la paix n'a été qu'un premier pas dans cette direction.

La création de la culture de la paix exige des efforts dans tous les domaines. Les motifs des conflits et de la violence sont multiples. En conséquence, les efforts que nous déployons pour promouvoir la culture de la paix doivent s'attaquer à toutes les causes qui sont à l'origine des différends et des antagonismes.

Le premier pas vers la construction d'une culture de la paix doit être l'éducation des jeunes et des enfants. À cet égard, la famille doit nécessairement jouer un rôle fondamental puisque, comme le signale à juste titre le Secrétaire général dans son rapport, c'est grâce à la famille que se transmettent aux enfants les valeurs fondamentales et l'appui psycho-affectif dont ils ont besoin pour parvenir à leur plein développement physique et affectif. Au sein de leurs familles, les enfants sont initiés aux valeurs essentielles que sont la tolérance et le respect mutuel, la coopération et la fraternité. Si les familles perdent de leur force ou ne sont pas capables de remplir leur fonction, les futurs citoyens ne posséderont pas les valeurs nécessaires à la coexistence sociale.

Deuxièmement, il est nécessaire d'inclure dans les programmes d'activités scolaires des éléments qui inculquent aux étudiants la culture de la paix. À cet égard, ma délégation salue les suggestions du Secrétaire général quant à l'adoption d'une stratégie éducative ayant pour but d'amener les jeunes à incorporer dans leur vision du monde un rejet clair de la violence, l'amour du dialogue et de la négociation, l'attachement à la tolérance, à la démocratie et à la justice, ainsi qu'une foi véritable dans les principes fondamentaux des droits de l'homme.

Nous reconnaissons qu'une paix véritable et durable ne peut être réalisée que lorsqu'on assure à tous des conditions de vie adéquates et qu'il existe un niveau de développement économique suffisant pour que tous puissent voir leurs besoins fondamentaux satisfaits; que les droits fondamentaux sont respectés et que les divergences sont résolues par des voies démocratiques. Dans ce contexte, l'investissement dans le développement, l'éducation, la santé, les droits de l'homme et la démocratie représentent un investissement direct dans la paix future. C'est pourquoi le respect et la promotion de la dignité humaine et la recherche du bien commun sont des conditions indispensables de la paix.

À cet égard, la coopération internationale contribue directement à la culture de la paix en soutenant les initiatives de développement, de démocratisation et de promotion des droits de l'homme. Ces programmes de développement constituent par eux-mêmes des mesures de prévention des futurs conflits. C'est pour cette raison que nous demandons instamment à la communauté internationale de maintenir son appui financier et politique à ces programmes.

Par ailleurs, l'expérience du Costa Rica nous a montré que l'on ne peut créer une culture de paix que si l'on respecte la démocratie. Il s'agit en effet du seul mécanisme qui offre à tous les mêmes chances de participer aux processus politiques, ainsi que de jouir des bienfaits qui découlent du développement économique. La démocratie est le seul système politique qui garantit une véritable paix sociale.

Nous nous félicitons des différentes activités conduites dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) dans le but de créer une culture de la paix et une plus grande ouverture à la tolérance. Parmi ces activités, nous aimerions mentionner les activités de

sensibilisation conduites par le Département de productions audiovisuelles de l'Université pour la paix.

Mon gouvernement appuie fermement les activités de cette institution d'enseignement supérieur qui, grâce à son mandat qui lui impose de promouvoir un esprit de compréhension, de tolérance et de coexistence pacifique entre les êtres humains, pourrait fort bien jouer un rôle de chef de file dans la promotion de la culture de la paix.

La promotion de la paix exige un effort constant et soutenu de la part de tous afin de créer un climat de respect mutuel et de rejet de la violence. Nous sommes persuadés que les activités liées à la célébration de cette Année internationale de la culture de la paix nous enseigneront à rejeter la violence et à aimer le dialogue et la tolérance.

**M. Mbanefo** (Nigéria) (*parle en anglais*) : J'ai le plaisir de prendre la parole devant l'Assemblée générale au titre du point 33 de l'ordre du jour intitulé « Culture de la paix ». La délégation du Nigéria souhaite remercier les orateurs précédents de leurs contributions, qui nous permettent incontestablement de mieux comprendre les tâches redoutables auxquelles nous devons faire face au niveau mondial pour promouvoir une culture de paix. Je voudrais également remercier le Secrétaire général de son rapport concis, mais toutefois très complet, sur la Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde, qui offre une bonne base de départ à notre débat sur ce sujet. Nos réflexions sur la question de la culture de la paix présentent cette année un intérêt tout particulier, l'année 2000 étant l'Année internationale de la culture de la paix. Cette année nous offre aussi la possibilité de réfléchir plus sérieusement alors que nous préparons la décennie à venir, qui a été proclamée par l'Assemblée générale Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde.

La recherche de la paix est mondiale, car tout le monde désire la paix. En fait, cette auguste instance, l'Organisation des Nations Unies, créée à la suite de la guerre la plus destructrice qu'ait connue l'humanité dans toute son histoire, est issue de ce désir. Cinquante-cinq ans plus tard, nous pouvons témoigner que, dans l'ensemble, le monde est devenu plus sûr. Néanmoins, nous sommes préoccupés par de nouveaux problèmes qui sont apparus, lesquels menacent la paix qui nous

est si chère. Il s'agit des problèmes que représentent la pauvreté, les nouvelles maladies et la prolifération de la violence et des conflits internes, en particulier en Afrique. Nous devons renouveler notre attachement aux idéaux énoncés dans la Charte des Nations Unies en adoptant la culture de paix, caractérisée par un changement d'attitudes et de comportements qui reflètent et inspirent une interaction sociale basée sur les principes et les objectifs de la Charte, la promotion et la protection des droits de l'homme, la démocratie, la tolérance et la promotion du développement, notamment dans les pays en développement.

C'est pour cette raison que le Nigéria appuie la proclamation par l'Assemblée générale de l'année 2000 comme Année internationale de la culture de la paix, et de la décennie 2001-2010 comme Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde. Nous sommes convaincus que cette Année et cette Décennie favoriseront les efforts que nous déployons en commun pour encourager la paix, l'harmonie, les droits de l'homme, la démocratie et le développement dans le nouveau millénaire.

La délégation du Nigéria partage le point de vue exprimé par le Secrétaire général dans son rapport, selon lequel la Déclaration et le Programme d'action en faveur d'une culture de la paix adoptés par l'Assemblée générale dans sa résolution 53/243 B peuvent guider nos efforts collectifs en vue de réaliser une communauté mondiale juste et pacifique en ce nouveau millénaire. La paix est par essence indivisible. Cependant, nous souscrivons à la notion selon laquelle les enfants, victimes innocentes des conflits, doivent être au centre de cet objectif noble qu'est la paix pour tous dans cette décennie. L'élimination de la violence est donc le meilleur héritage que nous puissions léguer à nos enfants. En deuxième lieu, comme l'avenir appartient aux enfants, l'avenir de l'humanité est entre leurs mains. Par conséquent, notre marche vers la culture de la paix et de la non-violence a les meilleures chances d'être réalisée et soutenue quand elle est nourrie depuis l'enfance.

En déclarant que « les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix », l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) reconnaît le rôle central que joue l'éducation dans la construction d'une culture de la paix. Nous partageons la conviction que

l'éducation doit se voir accorder une place spéciale dans les efforts que nous déployons pour inculquer à tous une culture de paix dans nos sociétés. Nous devons enseigner à nos enfants la culture de la paix et l'importance de la non-violence dans le règlement des conflits. À cet égard, nous reconnaissons le rôle important que l'UNESCO a joué et peut jouer pour promouvoir une culture de paix. Nous croyons que nous devons faire un effort délibéré pour inculquer à nos enfants des connaissances, des compétences, des valeurs, des attitudes et des normes qui encouragent une interaction sociale sur la base du respect de la vie, des droits de l'homme et de la dignité de chaque être humain, sans préjugé ni discrimination quelconques. L'éducation à une culture de la paix doit donc être donnée dans un cadre aussi bien scolaire que non scolaire. Ainsi, les parents, les enseignants, les hommes politiques, les organismes et groupes confessionnels, les artistes, les journalistes, les assistants sociaux et les organisations non gouvernementales ont tous un rôle clef à jouer pour promouvoir la culture de la paix.

La paix n'est pas seulement l'absence de violence et de guerre. Pour nous, au Nigéria, et, croyons-nous, dans les pays en développement, la paix signifie également que l'on est à l'abri du besoin. Dans son rapport du millénaire, le Secrétaire général dit que la pauvreté extrême, quand elle est alliée à des inégalités extrêmes, aggrave beaucoup d'autres problèmes. Nous réaffirmons notre engagement d'œuvrer en tant que nation et de concert avec les autres nations pour faire de la planète un lieu plus pacifique et meilleur, mais notre délégation aimerait saisir cette occasion pour appeler l'attention sur les effets qu'a la dette extérieure sur la capacité de la plupart des pays en développement d'apporter des changements sensibles au niveau de bien-être de leur population. La pauvreté va à l'encontre de la paix, et plus un pays est pauvre, moins il connaît la paix. C'est là un truisme qui se manifeste dans le nombre croissant de conflits que connaissent les pays en développement. Nous engageons donc encore une fois les nations créancières à envisager d'annuler la dette en signe de solidarité dans le cadre des efforts collectifs que nous déployons pour instaurer une culture de paix dans notre société.

En conclusion, le Nigéria est fermement convaincu qu'en tant que membres de la communauté mondiale, nous devons à nous-mêmes et aux générations futures de bâtir un monde où toutes les nations, toutes les races et tous les peuples pourront vivre dans la di-

gnité et en paix les uns avec les autres, grâce à la construction et au maintien d'une culture de paix.

**M. Belinga-Eboutou** (Cameroun) : Le point dont l'Assemblée générale débat aujourd'hui s'intitule « Culture de paix ». Aux yeux de ma délégation, il revêt une importance particulière à plusieurs égards.

Hier, l'Assemblée générale a examiné les causes des conflits et, surtout, les conditions d'un développement et d'une paix durables en Afrique. Est-ce un hasard de calendrier qu'aujourd'hui la même Assemblée parle culture de paix? Nous voulons y voir, pour notre part, une heureuse coïncidence qui peut être un signe des temps. Nous fondons beaucoup d'espoir. L'Afrique qui tend la main à la recherche de la paix attend beaucoup du présent débat. L'Afrique a proclamé l'an 2000 Année de la paix. Cette Afrique veut la paix. Cette Afrique implore la paix. Aujourd'hui, le problème est important. Selon l'expression forte du grand luminaire africain Saint-Augustin, « La paix est la tranquillité de l'ordre ». Combien de pays africains jouissent-ils aujourd'hui d'une telle paix? Aujourd'hui, nombreux sont les pays africains où il n'y a ni ordre, ni tranquillité, où jeunes et femmes n'ont pas connu une seule année de paix.

Le présent débat revêt également une importance dans la mesure où il nous renvoie au rêve des pères fondateurs de notre Organisation et que vient de réaffirmer avec solennité le Sommet du millénaire, à savoir construire un monde de paix, une terre des hommes fraternelle et pacifique. Le présent débat, enfin, vient nous rappeler la nécessité d'être habités par une réelle volonté politique pour traduire ce rêve en réalité, pour tracer des perspectives nouvelles pour la Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde, ainsi que le souligne l'excellent rapport du Secrétaire général sur ce point.

Il est clair que tenir les engagements pris est la tâche qui nous attend en ce début de siècle et c'est même la tâche la plus difficile que nous ayons à accomplir en ce début de millénaire. Au sein du système des Nations Unies, reconnaissons-le, nous n'avons pas tenu toutes les promesses faites, notamment dans les années 90, face aux grands problèmes mondiaux que sont l'éducation, la santé, l'environnement, la population, les droits de l'homme, la condition de la femme, la jeunesse, le développement social et l'alimentation.

L'engagement fondamental, pris il y a plus d'un demi-siècle et qui est inscrit dans la Charte des Nations Unies, par lequel les peuples se sont déclarés

« résolu à préserver les générations futures du fléau de la guerre »,

cet engagement fondamental a-t-il été tenu?

La solidarité de l'humanité, proclamée dans cette même Charte ainsi que dans l'Acte constitutif de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), la solidarité de l'humanité que les deux organisations ont pour devoir et mission de renforcer comme base de la paix juste et durable à laquelle les hommes aspirent, cette solidarité existe-t-elle? La réponse, hélas, ne fait l'ombre d'aucun doute.

Aujourd'hui, après le Sommet du millénaire, nous n'avons plus le choix. Le gâchis des richesses, la dégradation de la nature, l'aggravation et l'accentuation des asymétries, l'extension des fanatismes et autres intégrismes ne sauraient plus être tolérés. Les conflits, armés ou non, avec leurs cortèges d'exactions et leurs flots de réfugiés doivent prendre fin; mieux, nous devons, par une action préventive, faire en sorte que plus jamais ils n'adviennent. Et pour qu'il en soit réellement ainsi, il nous faut investir dans la paix. Les causes de la guerre et des conflits, nous les connaissons. Le chemin de la paix, les ingrédients de la paix, nous les connaissons aussi.

Référons-nous à nos engagements contenus dans les déclarations et programmes d'action des différentes conférences ou sommets depuis 1990. Référons-nous à la Déclaration du cinquantenaire de notre Organisation. Référons-nous au rapport du Secrétaire général de l'ONU pour le Sommet et l'Assemblée du millénaire, « Nous, les peuples : le rôle des Nations Unies au XXI<sup>e</sup> siècle ». Référons-nous, enfin, à la Déclaration du millénaire. Rappelons-nous ce que nous dit le poète Saadi :

« Celui qui apprend les règles de la sagesse sans y conformer sa vie est semblable à un homme qui labourerait son champ et ne le sèmerait jamais ».

Il n'est jamais trop tard pour semer.

Et lors du Sommet du millénaire, le Président du Cameroun, S. E.M. Paul Biya, a plaidé en faveur d'une éthique dans la vie internationale, qui placerait l'homme, enfin, au centre de notre politique et qui, de

ce fait, contribuerait à l'avènement d'une culture de paix. La culture de la paix, c'est en effet, la culture de la vie, la culture de l'espoir.

La paix est plus que l'absence de guerre. Si un pays est affligé de tensions interethniques et d'instabilité politique, alors même qu'il n'y a ni le fracas violent des armes ni l'explosion d'armements mortels, il n'y a vraiment aucune paix dans un tel pays. La paix implique l'existence de la liberté et de la justice afin que tous puissent vivre en harmonie et développer pleinement leurs capacités. Comme le précise le pape Jean-Paul II

« La paix appelle la résolution pacifique des différends et des conflits entre les nations, et la dynamique d'un ordre social fondé sur le droit et la justice. Plus précisément, il faut assurer les fondations de la paix en les appuyant sur la sauvegarde des droits de l'homme et aussi des droits des peuples. »

En proclamant l'an 2000 Année internationale de la culture de la paix, l'ONU propose un horizon nécessaire pour la communauté internationale tout entière. L'année 2000 symbolise à la fois le début d'une ère nouvelle, mais aussi et surtout, la fin d'un siècle qui a connu à la fois deux guerres mondiales, des guerres de décolonisation, l'explosion de la bombe atomique, la prolifération des génocides, etc. Au-delà des bilans qu'on peut dresser des échecs, des acquis et des réussites du passé, l'an 2000 nous offre la possibilité de construire l'avenir avec beaucoup plus d'optimisme.

Me hante l'esprit la belle profession d'espoir d'Antonio Machado :

« Demain pas plus qu'hier n'est écrit. »

Oui, le futur est perspective stimulante, il est aventure et envol : demain n'est pas écrit. C'est-à-dire que la construction de l'avenir ne peut être le résultat du hasard ou de la fortune. Cette construction ne peut se matérialiser que si chaque être humain accepte de faire de la paix et de la non-violence ses valeurs éthiques cardinales. Ensemble, les hommes doivent agir pour transformer la situation actuelle, dominée par la discorde, la violence et l'égoïsme en une culture de la paix, de la solidarité et du développement. Pour relever ce défi, il nous faut acquérir des attitudes, des valeurs et des comportements à même de promouvoir la paix et la justice sociale, la sécurité et le règlement pacifique des conflits. Les déséquilibres et les dissymétries qui



caractérisent notre monde d'aujourd'hui menacent non seulement le rythme du développement et la stabilité des institutions, mais aussi et surtout notre survie même à tous.

Quel avenir de paix, quel avenir de sécurité ou de prospérité, quel avenir de liberté dans un monde où 20 % de la population possède 85 % des biens de toutes sortes, alors que l'immense majorité des individus manquent des biens les plus essentiels? Comment un monde qui compte près d'un milliard d'analphabètes le plus souvent exploités, vivant dans une extrême pauvreté et dans l'incapacité de participer à quoi que ce soit, comment un tel monde peut-il aspirer à la démocratie, et a fortiori prétendre la consolider?

Le XXI<sup>e</sup> siècle sera le siècle du partage ou ne sera pas. Il est donc pressant que les États et les hommes de notre temps se convainquent de la nécessité et de l'urgence du partage. Partage de la richesse pour que nous vivions tous décemment, partage des savoirs pour favoriser un développement endogène et respectueux de l'environnement, partage de la responsabilité civique pour préserver la démocratie et la paix.

Et c'est en pleine et parfaite conscience de ce que le XXI<sup>e</sup> siècle sera celui du partage que le Cameroun, par la voix de son Président, a, lors du Sommet du millénaire, plaidé en faveur de l'éthique dans les relations entre les nations. La proposition formulée avec force par le Président Paul Biya, d'un partenariat s'appuyant sur un contrat de réelle solidarité, me semble s'imposer pour une culture de la paix au XXI<sup>e</sup> siècle.

*M. Ben Mustapha (Tunisie), Vice-président, assume la présidence.*

Ce contrat de solidarité permet de faciliter le dialogue et la tolérance. La tolérance, c'est cette capacité permanente d'écoute des autres, de l'autre, ou comme le dit la Déclaration du millénaire, cette capacité qui nous fait non pas réprimer ou redouter les différences, mais les vénérer en tant que bien précieux de l'humanité. Le dialogue, c'est cette attitude permanente de main tendue, de compréhension et de respect des autres. Le cercle vicieux de l'affrontement d'individus différents doit être rompu par la tolérance, par le respect de la diversité. Le contrat de solidarité aidera à troquer les armes contre la parole, facilitera la démocratie et la bonne gouvernance.

Sur le plan social, le contrat de solidarité permettra de s'attaquer, en priorité et de toute urgence, à l'élimination de la pauvreté, de la marginalisation et de l'exclusion qui caractérisent les temps modernes. Il s'agit d'aider tous les pays à acquérir les savoirs et les technologies nécessaires. Ceux qui souffrent ou qui sont particulièrement défavorisés, méritent une aide de la part des privilégiés, affirment les chefs d'État dans la Déclaration du millénaire.

Notre civilisation, qui a connu des réussites extraordinaires dans les domaines les plus divers, ressemble de plus en plus au géant biblique dont rêva le roi Nabuchodonosor. Nous savons comment se terminait ce rêve :

« une pierre qui s'était détachée, et n'était pas lancée par une main, atteint les pieds d'argile de la statue qui s'effondra ». (*La sainte Bible, Daniel 2:34*)

Si nous ne corrigeons pas radicalement les déséquilibres qui nous menacent, si nous ne réussissons pas à instaurer une coexistence pacifique de tous les hommes et de tous les peuples dans la justice et la dignité, si nous ne sommes pas capables de nous engager dans la voie de contrat de solidarité qu'appelle une éthique des relations entre les nations, éthique centrée sur l'homme, et qu'impose une authentique culture de la paix, nous serons de plus en plus semblables à ce colosse aux pieds d'argile.

Nous devons de plus en plus comprendre comme le dit l'Acte constitutif de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) que :

« les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix ».

L'humanité, a-t-on dit, doit parcourir la voie sanglante des guerres pour accéder un jour à la paix. C'est à travers l'histoire que s'accomplit la répression de la violence naturelle, que s'accomplit l'éducation de l'homme à la raison. Mais aujourd'hui, ne sommes-nous pas prêts à cette paix au regard de tout ce que l'humanité vient de vivre et continue à vivre?

**M. Sharma (Népal) (*parle en anglais*) :** Les êtres humains ont essayé d'assurer la paix à l'aide d'armes différentes selon les époques. Des armes en pierre ils sont passés aux flèches et aux lances, aux fusils et aux canons, puis aux armes nucléaires. Mais rien de tout

cela ne leur a assuré une paix durable. Les êtres humains ont également expérimenté différentes doctrines en matière de sécurité au cours des derniers siècles. De l'isolement, de l'expansion et de l'équilibre des pouvoirs jusqu'à l'équilibre de la terreur, tout a été essayé à différentes étapes de l'évolution de la réflexion en matière de sécurité.

Cependant la paix continue toujours de nous échapper. À chaque phase de l'évolution de l'homme, la paix lui a échappé. Ceci prouve l'inefficacité du mode de pensée traditionnelle selon laquelle les armes ou les doctrines sécuritaires sont la panacée des guerres et des conflits. Il est donc temps pour nous de dépasser ces démarches traditionnelles imparfaites et de commencer à explorer et poursuivre une nouvelle voie pour parvenir à la paix. La paix prend naissance dans le cœur et l'esprit des hommes. Elle s'épanouit dans leur conscience, mûrit dans leur attitude et leur orientation, et se manifeste dans leurs actions et leur comportement. C'est pourquoi une culture de paix revêt une importance cruciale dans notre quête perpétuelle de la paix.

La culture de paix peut avoir un sens différent selon les individus. Mais pour nous, au Népal, il s'agit d'une voie sage qui nous permettra de parvenir au point d'arrivée d'une paix et d'une prospérité durables, qui nous tient à cœur. C'est une vérité reconnue que la violence engendre la violence, que les armes déclenchent la course aux armements et que les doctrines suscitent des contre-doctrines. Cependant, malheureusement, nous nous efforçons de parvenir à la paix en empilant des armes et en accumulant des modèles de sécurité. Chaque fois que nous investissons dans des choses dont nous savons qu'elles ne donneront aucun résultat, nous nous affaiblissons d'autant au plan moral et au plan économique.

Il est temps de renoncer aux méthodes qui ne marchent pas et d'essayer des méthodes qui pourraient marcher. Si nous pouvons essayer n'importe quelle autre idée insensée, il est certain que la culture de la paix mérite d'avoir sa chance. Je suis sûr qu'elle fera des merveilles. Parfois, les solutions dont on attend le moins donnent des résultats contre toute attente. Par contraste, la culture de la paix est quelque chose d'inédit; c'est aussi une idée qui nous accroche sur le plan moral et sur laquelle reposent les conditions qui pourraient nous permettre de résoudre les différends de manière pacifique et de prévenir les conflits sans avoir recours à la violence. L'expérience nous enseigne qu'il

est possible de gagner les guerres entre États en ayant recours aux armes et à la force, mais que les conflits internes, qui ont été le souci principal dans la période d'après guerre froide, ne peuvent pas être gagnés par des moyens traditionnels. Il nous faut de nouvelles techniques et de nouvelles armes pour conquérir les cœurs de ceux qui participent à des luttes civiles.

Dans ce contexte, le Programme d'action en faveur d'une culture de paix et la Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde, adoptés par l'Assemblée générale dans sa résolution 53/243 B, indiquent le chemin à suivre.

Les huit domaines d'action liés à la culture de la paix sont en fait des préceptes dont l'intérêt est universel et la valeur éternelle. Il faut que la société tout entière adopte un état d'esprit et une série de comportements qui soient propices à la paix et à la non-violence. C'est pourquoi nous devons commencer à édifier la paix en inculquant aux enfants la valeur de la paix dès leur plus jeune âge, afin qu'elle soit profondément ancrée dans leur esprit, et qu'à l'âge adulte ils soient à même d'édifier un monde pacifique pour eux-mêmes et pour les générations futures.

On reconnaît maintenant de plus en plus, comme l'ont signalé un grand nombre de dirigeants du monde développé et du monde en développement durant l'Assemblée du millénaire, que la pauvreté et les conflits forment un cercle vicieux, la pauvreté étant à la fois une cause directe et un élément d'intensification des conflits. Il est donc parfaitement logique d'investir dans le développement économique et social durable, de façon qu'une population croissante n'ait pas à se lancer dans une compétition impitoyable pour avoir accès à des ressources de plus en plus limitées et qui fournissent à peine de quoi subsister, alors que leur exploitation cause à l'environnement des dégâts irréparables.

Nous avons tous fait une place aux droits de l'homme et les avons faits nôtres en tant que valeurs universelles, et presque tous les États du monde se sont engagés à les protéger et les promouvoir. En même temps, les pays se sont engagés à supprimer les déséquilibres entre les sexes et à promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes. Aujourd'hui, il y a plus de personnes qui jouissent de la démocratie et de la gouvernance participative qu'à aucune autre époque de l'histoire de l'humanité; c'est là un des moyens dont

nous disposons pour fortifier la culture de la paix. Un certain nombre de conférences mondiales ont réaffirmé que la compréhension, la tolérance et la solidarité étaient les pierres angulaires de la justice et de la paix. La Déclaration du millénaire a également réaffirmé ces principes. La révolution de l'information et des communications a poussé les capacités de l'homme à un degré sans précédent à l'heure de la mondialisation. Nous disposons des moyens les plus perfectionnés et les plus divers de communiquer, mais l'ironie veut qu'on ne communique pas d'une façon propre à encourager la compréhension.

Ce sont là des données nouvelles qui pourraient certainement contribuer à promouvoir la paix et la sécurité internationales. Cela est possible; ce qui nous fait défaut c'est la volonté d'emprunter un chemin que nul n'a jamais pris. Ma délégation est très reconnaissante à l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) du rôle de chef de file qu'elle a joué pour faire adopter cette initiative opportune en faveur d'une culture de la paix. Nous devons faire en sorte que la culture de la paix soit une entreprise commune à l'ensemble du système des Nations Unies et un objectif poursuivi individuellement et collectivement par les États Membres. Il y a un certain nombre de mesures que nous devons prendre pour créer un environnement favorable, qui permettra à la culture de la paix de s'épanouir. Il s'agit notamment du désarmement nucléaire complet, du contrôle des armes légères et de petit calibre, de mesures visant à renforcer la confiance entre les peuples et les États, et d'un recours moins fréquent aux armes et à la force pour régler les conflits. En décourageant la production, la vente et le déploiement des armes, nous nuirons sans doute à quelques chercheurs spécialisés dans les systèmes militaires, à quelques producteurs d'armes et quelques fournisseurs d'armes. Mais c'est un prix qui vaudrait d'être payé si nous pouvons ainsi sauver des millions de vies, qui sont plus précieuses que tout au monde, et faciliter l'avènement de sociétés éclairées, qui représentent le sommet de ce que cherche à réaliser chaque civilisation humaine.

Dans de nombreuses sociétés qui ont traditionnellement été des modèles de paix, les mites du conflit ont commencé à ronger le tissu de la paix. Les raisons en sont faciles à comprendre. Alors que la population continue de croître dans les pays pauvres aux prises avec la stagnation économique, de plus en plus nombreux sont ceux qui tombent dans le gouffre de la pau-

vreté. Des éléments politiques peu scrupuleux, incapables de gagner le cœur et la confiance du public dans des processus électoraux démocratiques, commencent à attirer des innocents en les dupant avec des promesses utopiques et en exploitant leur frustration afin de susciter des troubles. L'esprit de clocher vient à leur aide, tout aussi bien de l'extérieur des pays en question.

Comme nous l'avons vu, dans la majorité des cas, ces forces à la vue courte ne réussissent à s'imposer que dans les régions où règne la pauvreté et où les fruits du développement n'ont pas encore permis de sortir de l'appauvrissement et de l'arriération.

Les éléments qui ont été identifiés comme étant les éléments clefs de la culture de la paix sont précisément ceux que nous avons essayé d'observer et de promouvoir, isolément et collectivement. La notion de culture de la paix les réunit simplement en un tout cohérent. Personnellement, je ne comprends pas comment certains d'entre nous peuvent hésiter à suivre cette voie vers la paix, à moins d'être motivés par leurs intérêts commerciaux ou leur orgueil national.

Il peut, bien entendu, y avoir conflit entre les intérêts nationaux étroits et les obligations mondiales plus générales. Pour travailler à instaurer une paix et une prospérité communes à tous, nous devons nous efforcer de combler le fossé qui existe entre les intérêts nationaux et mondiaux. C'est là le point fondamental de la Charte des Nations Unies et du multilatéralisme, qui vont dans le sens des objectifs fondamentaux de la culture de la paix.

Notre humanité commune est le fil principal qui relie les différents éléments qu'embrasse que la Charte des Nations Unies et que réaffirme la Déclaration du millénaire. C'est peut-être la seule raison pour laquelle les fondateurs de l'ONU ont accordé certains privilèges à un petit nombre et leur ont confié des responsabilités particulières en matière de promotion de la paix et de la sécurité mondiales. Le Népal espère que des intérêts nationaux étroits ne porteront pas atteinte aux plus vastes intérêts mondiaux qui profitent aux peuples du monde, au nom desquels la Charte a été écrite.

Nous avons essayé un certain nombre de doctrines et de dispositifs militaires dans notre quête de paix durable, mais en vain. Il est temps que la culture de la paix reçoive un appui catégorique de la communauté mondiale. La paix et le progrès durables sont en jeu, or ils s'entretiennent mutuellement et permettent à

l'humanité tout entière, et pas seulement à quelques-uns, de vivre à l'abri de la peur et du besoin

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Conformément à la décision adoptée auparavant, je donne maintenant la parole à l'Observateur du Saint-Siège.

**L'archevêque Martino** (Saint-Siège) (*parle en anglais*) : Le siècle qui vient de prendre fin restera dans les mémoires non seulement comme un siècle de grands progrès scientifiques, mais également comme un siècle extraordinairement violent. Ce siècle a vu des millions de personnes devenir les victimes de deux grandes guerres et d'innombrables autres guerres horribles et de conflits internes. Ce siècle a vu l'Holocauste et des génocides répétés, des camps de concentration et d'extermination, la haine et le nettoyage ethnique.

Mais celui qui commence pourrait encore devenir un siècle de paix. Tel doit être l'espoir de cette Organisation, de la communauté des nations et de l'humanité toute entière. L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) ont proclamé la Décennie internationale de promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde. Nous devons tous œuvrer afin que cette aspiration devienne une réalité.

La famille des nations doit œuvrer à cette fin précisément dans l'intérêt de tous les enfants du monde d'aujourd'hui, dont beaucoup n'ont rien connu d'autre que la guerre. Nous devons faire de cette aspiration une réalité afin de donner à ces enfants et à tous les enfants du nouveau siècle, un nouvel espoir et un nouvel avenir. En réalité, ce sont les enfants du monde qui choisiront la paix. Notre génération doit leur en donner les moyens en créant une véritable culture de paix.

La première condition d'une culture de paix est de réaffirmer la conviction que la guerre n'est plus la façon de régler les conflits entre nations ou peuples. Le pape Jean-Paul II a répété à bien des reprises l'appel lancé par son prédécesseur, le pape Paul VI dans cette salle de l'Assemblée générale : « Plus jamais la guerre ». Dans son encyclique *Centesimus Annus*, le pape a imploré :

« Plus jamais la guerre, qui détruit la vie d'innocents, apprend à tuer, bouleverse même la vie de ceux qui tuent et laisse ressentiment et

haine dans son sillage, ce qui fait qu'il devient encore plus difficile de trouver une solution juste aux problèmes mêmes qui l'ont provoquée ».

Une culture de paix doit être une culture des droits de l'homme. La Déclaration universelle des droits de l'homme est le fruit d'une réflexion sur la destruction qui résulte de la guerre. C'est le fruit d'une réflexion sur ce qui se passe lorsque la dignité fondamentale de chaque être humain est méconnue et bafouée. La reconnaissance des droits inaliénables et de la dignité de chacun représente la fondation de tout ordre politique réellement libre.

Une culture de paix doit reposer sur la vérité et la justice. Les régimes totalitaires obligent des sociétés entières à se soumettre, au moins en apparence, à une vision de la société qui leur est imposée. Il en est résulté oppression et aliénation. Une culture de paix concentrée sur la dignité de chacun et sur la vérité sur la personne humaine doit renverser cette vision. Elle doit respecter la conscience de chacun qui n'est tenu qu'à la vérité. Elle doit encourager la quête de vérité. Elle doit respecter ceux qui sont prêts, même face à de fortes pressions et à la violence à témoigner en faveur de la vérité, surtout lorsque cela est fait dans un esprit de paix.

La quête de vérité concernant l'humanité et la famille humaine doit s'élever au-dessus de valeurs purement utilitaires et s'ouvrir à la vérité complète quant à la personne humaine et aux besoins fondamentaux des gens, qu'il n'est pas question de traiter comme de simples marchandises. Elle doit surmonter l'appât du gain et la recherche du pouvoir politique et économique qui restent aujourd'hui encore à l'origine de nombreux conflits. La paix entre les nations présuppose la justice et l'équité dans la distribution des biens de la création.

Une culture de paix doit respecter les droits des nations. Très souvent, on trouve à l'origine des conflits des griefs réels et graves fondés sur de profondes injustices subies ou sur la frustration des aspirations légitimes des peuples. Il faut trouver le moyen d'établir un état de droit dans la vie internationale, tout comme cela a été possible au sein des États. Tout doit être fait pour veiller à ce qu'un arbitrage opportun et la voie du dialogue soient à la disposition de ceux qui se trouvent dans des zones de conflit et que la main de l'amitié puisse être tendue afin de surmonter les conflits même si leurs racines sont profondes. Il faut encourager la

prévention des conflits. La prévention et le dialogue sont le seul moyen de parvenir à une paix durable même si ce processus implique un dialogue laborieux et la quête difficile de solutions qui respectent les droits des peuples.

Une culture de paix doit rejeter la logique du libre mouvement des armes. La prochaine conférence des Nations Unies sur le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects nous offre une nouvelle occasion d'examiner une dimension longtemps négligée du désarmement international. Le stock actuel d'armes légères et la facilité avec laquelle elles peuvent parvenir aux zones de conflit représentent un énorme défi pour la communauté des nations. Ce mouvement d'armes accroît fortement la possibilité de voir des conflits ouverts se déclencher et entraîner des pertes considérables. Des efforts concertés doivent être faits à la fin des conflits pour rassembler et détruire les armes. Des efforts doivent être faits pour renforcer la sécurité régionale en établissant des plafonds convenus pour les dépenses consacrées aux armes afin de réduire la probabilité de reprise des conflits.

Lorsqu'on se penche sur la question des distorsions budgétaires, les stratégies de réduction de la pauvreté, en cours de négociation dans le contexte des initiatives d'allègement de la dette, doivent également s'intéresser à la question des dépenses militaires excessives faites par des pays déjà horriblement pauvres. Les nations riches doivent être plus rigoureuses lorsqu'elles conçoivent et mettent en œuvre des normes qui empêchent les armes qu'elles produisent de parvenir dans les zones de conflit.

Une culture de paix privilégiera les jeunes, et en particulier les enfants. Les enfants sont aujourd'hui trop souvent les premières victimes de la guerre. Leur avenir est menacé par la rupture de l'ordre social normal, ce qui les empêche d'aller à l'école ou d'avoir accès à des soins de santé adéquats. La protection fondamentale que le droit humanitaire international accorde aux populations civiles doit être respectée, en particulier dans le cas des enfants. Le fléau des enfants soldats doit être éliminé de notre monde. Combien de jeunes vies ont-elles été détruites par la participation forcée et l'enlèvement d'enfants, qui les prive de leur innocence et les met en contact direct avec la violence faisant même d'eux les protagonistes de la violence et des massacres? Ceux qui sont responsables de la participation d'enfants à la guerre méritent la condamnation la plus vigoureuse de la communauté des nations.

C'est dans le cœur des hommes que doit commencer une culture de paix. La violence doit être délaissée dans chaque aspect de la vie humaine. Mais ce n'est pas automatiquement que l'on remplace une culture de guerre par une culture de non-violence. Il faut pour cela un véritable changement d'attitude. Ce changement doit commencer au sein de la famille et se fonder sur le respect véritable de chaque personne et de chaque communauté. Une culture de dialogue et de respect entre communautés et civilisations doit être encouragée.

Le monde a besoin d'hommes et de femmes qui oeuvrent pour la réconciliation et non pas pour la guerre. Il a besoin d'hommes et de femmes visionnaires qui peuvent attester de la puissance de la non-violence qui a un effet plus durable que l'amertume que la guerre engendre inévitablement. Les dirigeants religieux en particulier doivent avoir recours aux racines les plus profondes de leur message qui souligne la fraternité fondamentale de tous les peuples, et ils doivent s'élever au-dessus de toutes les tentatives d'exploitation des messages religieux ou des sentiments religieux à des fins politiques ou pour satisfaire d'étroits motifs ethniques.

Le Conseil pontifical pour la justice et la paix a annoncé que les catholiques célébreront la Journée mondiale de la paix le 1er janvier 2001 sous le thème : « Dialogue entre les cultures, pour une civilisation d'amour et de paix ». Puisse ce programme en devenir un pour tous, dans l'intérêt des enfants de ce nouveau siècle.

Permettez-moi de conclure en citant les paroles du pape Jean-Paul II dans son allocution devant cette Assemblée à l'occasion de la célébration du cinquantième anniversaire de l'Organisation :

« Avec l'aide de la grâce de Dieu, nous pouvons construire dans le siècle qui est sur le point d'arriver et pour le prochain millénaire une civilisation digne de la personne humaine, une vraie culture de la liberté. Nous pouvons et nous devons le faire. Et, en le faisant, nous pourrions nous rendre compte que les larmes de ce siècle ont préparé la voie d'un nouveau printemps de l'esprit humain. » (A/50/PV.20, p. 6)

Que les paroles prononcées par Sa Sainteté il y a cinq ans se traduisent aujourd'hui en espoir pour une véritable culture de paix.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Nous avons entendu le dernier orateur du débat sur ce point de l'ordre du jour et un représentant a demandé à exercer son droit de réponse.

Je rappelle aux membres que les déclarations au titre du droit de réponse sont limitées à 10 minutes pour la première intervention et à cinq minutes pour la seconde et que les délégations doivent prendre la parole de leur place.

**M. Shacham** (Israël) (*parle en anglais*) : Le représentant de l'Égypte s'est malheureusement servi de ce débat sur la culture de la paix pour lancer une attaque politique contre mon pays. Ses paroles sonnent particulièrement creux en ce jour. C'est avec un grand chagrin que je dois informer l'Assemblée d'un attentat terroriste extrêmement tragique qui s'est produit aujourd'hui dans notre capitale, Jérusalem. Vers 15 heures, heure locale, une voiture piégée a explosé près de la foule du marché Mahane Yehuda au centre de la ville. Deux personnes ont trouvé la mort et plusieurs autres ont été blessées.

Cet attentat se produit après les mises en garde répétées de mon gouvernement qui a fait valoir que la libération par l'Autorité palestinienne de près de 100 terroristes du Hamas et du Jihad islamique – des terroristes reconnus coupables de meurtres barbares – serait interprétée par ces groupes comme leur donnant le feu vert pour lancer des attaques contre les civils israéliens. Les dirigeants palestiniens n'ont pas tenu compte de ces mises en garde, et aujourd'hui nous en avons vu les résultats tragiques. L'Autorité palestinienne a une lourde responsabilité dans cet attentat et Israël a exigé que ces terroristes soient remis à leur place : en prison.

Cet attentat est tombé à un très mauvais moment étant donné l'accord passé ce matin entre le Ministre de la coopération régionale Shimon Peres et le Président Yasser Arafat. Cet accord comprend les éléments suivants : un engagement de renouveler la coopération israélo-palestinienne en matière de sécurité au niveau maintenu avant l'explosion de violence palestinienne et le retour des forces de sécurité à leur déploiement antérieur; la tenue de réunions de coordination entre les commandants israéliens et leurs homologues palestiniens; la publication de déclarations aussi bien du Premier Ministre Barak que du Président Arafat à leurs médias respectifs demandant que prenne fin la violence et l'incitation à la violence; et l'examen de la mise en

oeuvre de cet accord dans deux jours, en vue de lancer un appel commun israélo-palestinien au Président Clinton des États-Unis pour qu'il convoque la commission d'enquête qui a été convenue à Charm el-Cheikh. Malheureusement, cet accord est maintenant incertain.

Les commentaires du représentant de l'Égypte auraient été moins offensants si les circonstances de ce matin n'avaient pas été aussi tragiques. Il y a deux semaines à peine, l'Égypte a eu l'amabilité d'organiser le Sommet de Charm el-Cheikh où un accord israélo-palestinien s'est fait pour mettre fin aux violences. Ce sommet a reconnu qu'aucune des parties à ce conflit n'a le monopole du statut de victime et que les deux parties doivent agir pour mettre fin aux violences. Le Président Moubarak de l'Égypte a évoqué, lors du sommet, la nécessité pour les deux parties de reprendre le processus de paix, de mettre fin au cycle des violences et de retourner à une culture de paix. Dans ce contexte, les paroles du représentant de l'Égypte qui cherche à dépeindre Israël et les Israéliens comme les méchants dans cette histoire, et le fait qu'il se serve de cette tribune pour lancer des accusations sans fondement et faire des allusions injustifiées à des accusations de crimes de guerre semblent, pour le moins, contredire le rôle déclaré et très apprécié de l'Égypte en tant que partisan et facilitateur du processus de paix au Moyen-Orient. Ce genre de manipulation politique du langage juridique ne fait que dégrader la loi et ce faisant sape les perspectives d'une paix juste.

Puisque le représentant de l'Égypte a déjà choisi de parler de la question de la paix dans notre région, nous aurions pensé qu'il profiterait de sa déclaration d'aujourd'hui pour encourager les dirigeants palestiniens à prendre la main de paix qu'Israël leur a tendue à Camp David plutôt que de rejeter catégoriquement les propositions de compromis d'Israël pour leur préférer la lutte armée.

Même si ses paroles d'aujourd'hui sont regrettables, nous continuons à espérer que les forces de la modération et de la coexistence – dont nous savons qu'elles existent dans le monde arabe – se feront entendre dans les instances internationales et encourageront ainsi la métamorphose de notre région déchirée en une entreprise de coopération visant à renforcer réellement la culture de paix au Moyen-Orient.

**M. Roushdy** (Égypte) (*parle en arabe*) : Je commencerai par dire que je rejette totalement les accusations qui ont été lancées contre ma délégation et

selon lesquelles notre déclaration était hostile. Nous avons été les premiers à tendre une main de paix au Moyen-Orient il y a plus de 20 ans de cela. Depuis lors, l'Égypte a consacré tous ses efforts et son potentiel diplomatique dans toutes les tribunes internationales au renforcement du processus de paix. Mais de quelle paix parlons-nous? La culture de la paix n'existera jamais et ne durera jamais si elle ne trouve pas son expression dans une paix juste qui satisfasse les exigences de toutes les parties – non pas les exigences extrêmes, mais celles qui sont justes et équitables.

Permettez-moi d'ajouter que la Convention de Genève relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre s'applique aux territoires palestiniens occupés. La communauté internationale en est

convenue et il n'y a pas à revenir là-dessus. Nous sommes confrontés à des actes de violence qui sapent la paix et la violence engendre la violence; cela est évident et manifeste. Si nous voulons véritablement la paix ou si nous voulons promouvoir la culture de la paix, nous devons chercher à savoir quelle est la partie qui est à l'origine des provocations et quelles sont les circonstances qui ont privé la région de l'état de paix et l'ont lancée à nouveau dans des troubles et des affrontements.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Je voudrais informer les Membres qu'un projet de résolution sur ce point sera présenté à une date ultérieure.

*La séance est levée à 13 h 15.*